

LA TRAVERSÉE
DU LAC ST-JEAN
**ROBERT
LACHANCE:
DU COEUR ET
DU SUCRE!**

pages 12-13



photo PC

LES EXPOS:
DEUX DÉFAITES
CONTRE LES GIANTS

**LES MAINS
«PLEINES
DE POUCES»**

pages 2 à 4

TARLOID
SPORTS

35 cents MONTRÉAL, LUNDI 26 JUILLET 1982, 98^e ANNÉE, no 171, 48 PAGES, 3 CAHIERS
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

LA RECONNAISSANCE D'ISRAËL
**ARAFAT OUVRE
LA PORTE**

■ Le président de l'Organisation de libération de la Palestine, Yasser Arafat, a signé hier, à Beyrouth-Ouest, en présence d'une délégation de parlementaires américains, un document dans lequel il reconnaît l'existence d'Israël. Son geste, qui bouleverse les données politiques du conflit au Moyen-Orient, fut accueilli avec une extrême prudence par le président Reagan et qualifié de «manoeuvre de propagande» par le gouvernement israélien.

page A 11

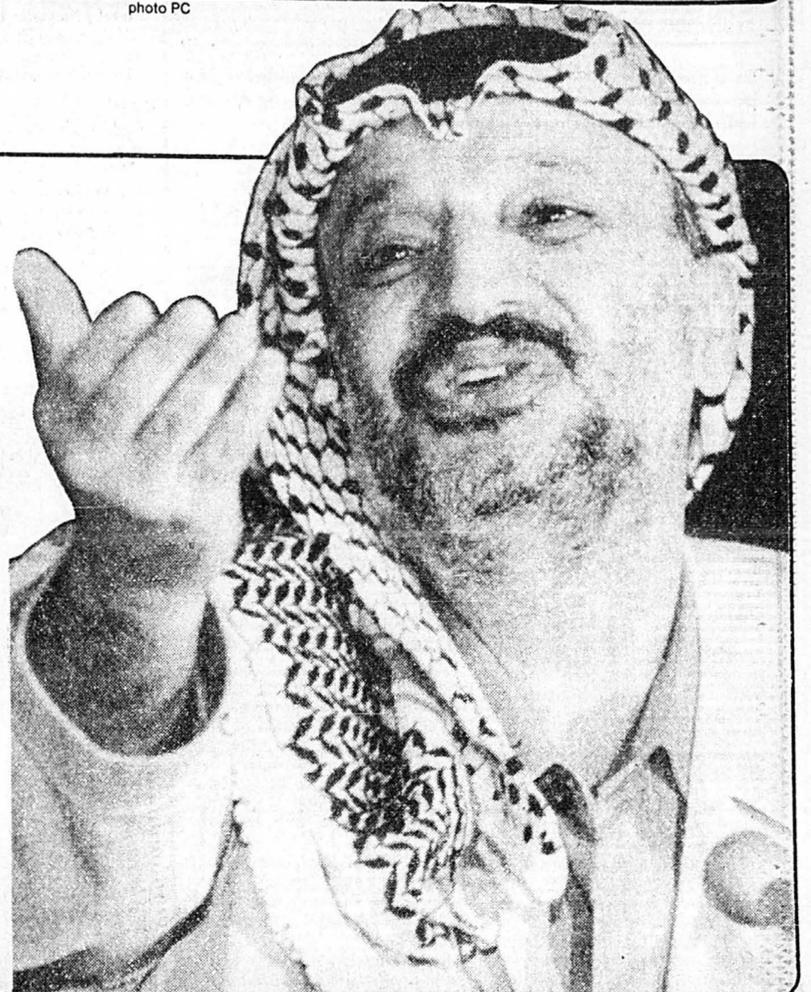


photo UPI

ÉDITO
COMBAT
ERRATIQUE
CONTRE
L'INFLATION
PAR MICHEL ROY
page A 6

**LES
GITANS
AUSSI
FÊTENT
SAINTE
ANNE**

■ À l'occasion de la fête de sainte Anne, on attend aujourd'hui, à Sainte-Anne-de-Beaupré, entre 150,000 et 200,000 pèlerins venus de tout le continent. On y retrouvera les gitans d'Amérique qui, comme chaque été, se donnent rendez-vous, le 26 juillet, devant la basilique. page A 3

Hier, des gitans membres de la famille Mitchell apprêtaient un des 12 agneaux tués pour l'anniversaire de sainte Anne.



photo UPI



**AU MOINS
200
MORTS AU
JAPON**

**LES PIRES
INONDATIONS
DEPUIS 1957**

■ Les inondations provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le sud du Japon en fin de semaine ont fait au moins 197 morts et 80 blessés et on a peu d'espoir de retrouver vivantes les 186 personnes toujours portées disparues. Une soixantaine de ponts ont été emportés par les eaux et 10,000 habitations ont été inondées. Il s'agit des pires inondations au Japon depuis 25 ans.

page A 2

photo UPI

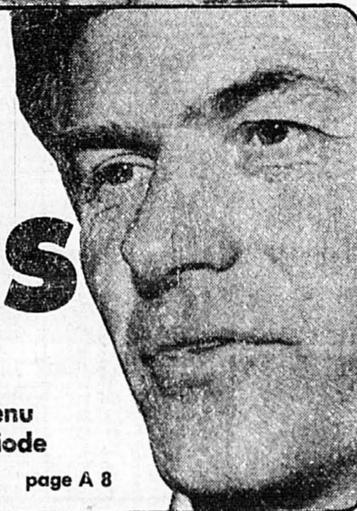
Des autobus, des camions et des débris de toutes sortes emportés par les eaux à la suite des pluies torrentielles qui ont frappé le sud du Japon bloquent une route de Nagasaki.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

**DES DÉPENSES
SOMPTUEUSES**

■ Le Québec se paye l'un des lieutenants-gouverneurs les plus dispendieux au Canada. En effet, en 1982-1983, les contribuables québécois auront versé \$662,000 pour le maintien de ce poste détenu depuis 1976 par M. Jean-Pierre Côté, mais il semble bien que la période faste du lieutenant-gouverneur tire à sa fin.

page A 8



SOMMAIRE

Annonces classées: A 10, B 6 - B 10 et Sports 14-15

- Arts et spectacles
- Informations: B 3
- Cinéma: B 5
- Décès, naissances, etc.: B 11
- Économie: A 9 - A 10
- Êtes-vous observateur? B 7
- FEUILLETON: B 7
- Horoscope: B 8
- Jardinage: B 9
- Le monde: A 11 - A 12
- Météo: A 2
- Mots croisés: B 9
- Mot mystère: B 9
- Quoi faire aujourd'hui: B 5
- Télé-câble: B 3
- Télévision:
- Horaires: B 5
- Vivre aujourd'hui: B 1
- TARLOID SPORTS**
- Mots croisés: 18
- Mot mystère: 18

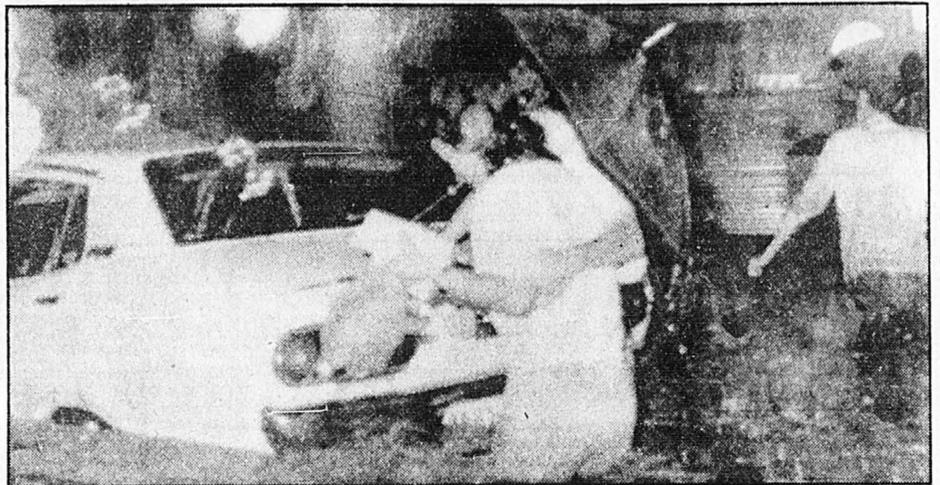
Le sud du Japon inondé: déjà 200 morts et d'autres pluies qui menacent

■ TOKYO (CP, AP, AFP) — D'autres pluies torrentielles menacent de s'abattre sur le sud du Japon alors que le bilan des victimes de la pire inondation qu'ait connue le pays depuis 25 ans s'établissait hier soir à 197 morts, 83 blessés et 185 disparus. Selon les autorités, il y aurait peu d'espoir de retrouver vivantes les personnes disparues.

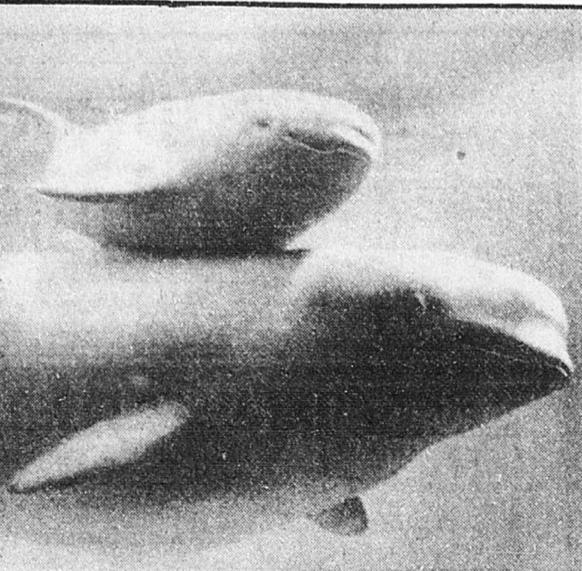
Les inondations ont fait suite aux pluies qui se sont abattues vendredi et samedi dans cette partie du Japon. Il n'y avait pas eu de telles inondations depuis celles de 1957 dans la région d'Isshaya, où 602 personnes avaient trouvé la mort.

Les trombes de pluie ont affecté 16 préfectures du Kyushu, l'île méridionale de l'archipel japonais, mais c'est dans la ville portuaire de Nagasaki qu'elles ont été les plus meurtrières, avec un bilan de 116 morts et de 185 disparus.

Au total, quelque 28.000 personnes



Un couple muni d'un parapluie tente tant bien que mal de progresser à travers les torrents de pluie qui occupent les rues de Nagasaki. Téléphoto UPI



Téléphoto PC

En approchant trop près des belugas avec une embarcation bruyante, vous pourriez, par exemple, faire fuir de nombreux individus et ainsi séparer des petits de leurs mères.

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE À L'AIDE DES BALEINES DU SAINT-LAURENT

Les belugas: des êtres sensibles à ne pas effrayer

■ QUEBEC (PC) — Que doit-on faire, si l'on rencontre une baleine beluga? Il semble, malheureusement pour les belugas qui hantent le Bas Saint-Laurent, que peu de gens le sachent...

Cependant, les gens qui prennent place à bord de bateaux, dans ces parages, ont maintenant la possibilité d'apprendre l'étiquette à adopter envers ces mammifères marins.

DANIEL DROLET
de la Presse canadienne

Grâce à une association de protection de l'environnement appelée la Société Linnéenne du Québec, des centaines d'affiches indiquant le comportement à adopter, en cas de rencontre avec des belugas, ont été apposées dans des centaines de marinas et de quais le long du Bas Saint-Laurent, le seul habitat de ces baleines dans la province.

La Société Linnéenne espère que ces règles aideront à stopper le déclin de la population des belugas dans le Saint-Laurent. Celle-ci est passée de 1.000 individus, il y a dix ans, à 300 aujourd'hui.

«Souvent, les gens sont curieux. Ils tentent de s'en approcher mais ne savent pas s'y prendre», a déploré le vice-président de la Société, M. Jean-Gauthier, également naturaliste au Service canadien de la faune.

Eteindre le moteur

Si l'on veut s'approcher des belugas, recommande-t-il, il faut éteindre le moteur de son embarcation lorsqu'en s'en trouve à 300 mètres, et laisser dériver le bateau. Il ne faut surtout pas donner la chasse aux baleines, a insisté M. Gauthier.

«En ce faisant, vous divisez le troupeau et vous pourriez séparer les mères de leurs petits», a-t-il prévenu.

Les baleines sont des êtres sensibles, qui supportent déjà suffisamment de stress, notamment à cause de la pollution, a signalé M. Gauthier. Leur courir après ne peut que leur nuire davantage et réduire leur capacité reproductive.

«Si vous passez par accident en plein milieu d'un troupeau, ralentissez immédiatement et traversez en ligne droite. N'accélérez qu'une fois loin des baleines», a suggéré M. Gauthier.

Les belugas du Bas Saint-Laurent vivent plus au sud que leurs congénères du monde entier. Personne ne sait au juste pourquoi leur population a diminué,

surtout qu'elles ne sont pas chassées.

M. Gauthier a souhaité que le placard d'information rende les gens plus attentifs à ce qu'il considère comme une ressource naturelle précieuse.

Excursions

La Société Linnéenne (qui tire son nom d'un naturaliste suédois du XVIIIe siècle) organise des excursions d'observation des belugas, de la fin de juillet au début d'octobre. La plupart des voyages débutent à Trois-Pistoles, sur la Rive-Sud, à quelque 200 kilomètres en aval de Québec.

Ces excursions coûtent \$70, tarif qui ne comprend pas seulement le prix du billet, mais aussi un cours accéléré en océanographie.

Des naturalistes et des biologistes sont toujours à bord du bateau d'observation, et répondent à toutes les questions possibles et imaginables. Des cours théoriques, accompagnés de projections de diapositives en français et en anglais, préparent le visiteur à sa rencontre avec les baleines.

«Nous nous croisons les doigts: jusqu'ici, elles se sont toujours laissées apercevoir», a noté M. Gauthier.

Les belugas n'atteignent pas les proportions monstrueuses de certaines de leurs cousines. Les adultes, qui ont la peau blanche et les yeux bruns, mesurent généralement quatre mètres de long et pèsent environ 1,5 tonne.

Animaux grégaires

Les belugas sont des animaux grégaires et vivent en troupeaux. Elles sont également bruyantes, et on les appelle quelquefois «canaris de mer», à cause de leur babillage incessant.

Elles ne sont pas dangereuses, mais des belugas ont déjà fait chavirer de petites embarcations.

«Les pêcheurs s'en méfient, parce qu'elles viennent parfois se gratter le dos sur leurs bateaux», a expliqué M. Gauthier.

Que les visiteurs potentiels se rassurent: la Société Linnéenne utilise pour ses excursions une embarcation plus grande qu'un bateau de pêche. Il s'agit en fait de l'un des traversiers du Saint-Laurent, qui peut accueillir jusqu'à 150 personnes.

Selon M. Gauthier, il est préférable, pour les baleines, de recevoir la visite d'un seul gros bateau que d'une flottille de petites embarcations...



Un des sauveteurs fouille les débris aux abords d'une maison écroulée. Téléphoto UPI

nes ont été touchées par la catastrophe.

Des glissements de terrain ont été enregistrés en quelque 1.000 endroits, et 62 ponts, dont un pont historique de Nagasaki, construit en 1634, ont été emportés par les rivières sorties de leur lit et dont la crue a été aggravée par la marée montante. Plus de 450 maisons ont été détruites et près de 40.000 gravement inondées.

Mer de boue

Tout a commencé vendredi soir vers 18 heures, 70 minutes après un avis de l'observatoire de la marine de Nagasaki signalant l'approche d'importantes formations nuageuses. En trois heures, 504 millimètres d'eau s'étaient abattus sur la ville du second bombardement atomique.

En quelques heures, Nagasaki était transformée en mer de boue. A Narutachiko, l'un des quartiers de la ville, 30 personnes se sont retrouvées enterrées vivantes en l'espace de quelques secondes dans une coulée de boue.

Depuis vendredi, en raison des risques de glissement de terrain, policiers et pompiers, assistés d'un millier de soldats des forces d'autodéfense, n'ont progressé

que très difficilement. Six sauveteurs ont été enterrés vivants sous les yeux de leurs compagnons.

Les principales voies de communication routières et ferroviaires sont coupées. Quelque 54.000 maisons, soit près de la moitié des habitations, étaient encore hier privées d'eau et d'électricité, de gaz et de téléphone.

Hier, environ 2.500 personnes s'étaient réfugiées dans quelque 80 abris de fortune mis en place à la hâte par les autorités de la ville. L'un des rares supermarchés ouverts le dimanche a été vidé en moins de trois heures par une population qui commence à se heurter à des difficultés d'approvisionnement.

Tremblements de terre

Par ailleurs, deux tremblements de terre ont été enregistrés dans l'Est du Japon hier et atteignent sept degrés à l'échelle de Richter. Ces secousses faisaient suite à une douzaine d'autres qui ont été ressenties dans cette partie du Japon depuis vendredi. Malgré l'ampleur assez importante de ces secousses, il ne semble pas qu'elles aient fait de dommages ni de victimes jusqu'ici.

ACCUSÉE DE CORRUPTION ET INEFFICACITÉ

La police de Londres sur la sellette

■ LONDRES (AFP) — Intrus dans la chambre de la reine, garde du corps de la souveraine homosexuel, explosions terroristes au cœur de Londres: la police londonienne, ébranlée par ces affaires, est également l'objet d'accusations sérieuses de corruption.

Ces accusations ont été lancées par le Parti libéral britannique, dont le leader, M. David Steel, a déclaré détenir une liste où figurent les noms de 20 policiers corrompus.

Parmi ces policiers, dont certains seraient impliqués dans des attaques de banques, se trouvent d'importants responsables de la police londonienne, selon les informations recueillies durant plusieurs mois par des membres du Parti libéral.

M. Steel a refusé de «brandir des noms», mais a demandé à rencontrer le ministre de l'Intérieur, M. William Whitelaw, pour lui communiquer sa liste.

Quand il sera reçu, jeudi, il entend obtenir des comptes sur la manière dont a été menée une enquête lancée il y a quatre ans et visant à nettoyer la police londonienne de ses éléments corrompus.

Mur de silence

Cette longue enquête, nommée Opération Countryman et conduite par des policiers de province, s'est heurtée à un mur de silence. Elle n'a abouti qu'à la condamnation, la semaine dernière, de deux détectives de la police de la City à deux et trois ans de prison.

Selon M. Steel, tous les policiers soupçonnés de corruption se trouvant sur sa liste ont à un moment ou à un autre été l'objet des investigations des hommes chargés de l'Opération Countryman.

Le chef libéral considère que cette opération est un échec dû aux résistances rencontrées lorsqu'il s'agit de sanctionner des policiers. Il s'est inquiété, jeudi, aux Communes, auprès de Mme Thatcher de ces résistances.

La presse britannique se fait largement l'écho de l'inquiétude de l'opinion envers la police, notamment après les affaires de l'intrus de Buckingham Palace et du garde du corps homosexuel de la reine, et l'explosion, mardi, d'une bombe de l'IRA provisoire

sous un kiosque de Regent's Park qui venait d'être inspecté par les services de sécurité.

Démission réclamée

Estimant que l'Opération Countryman a donné de bien «maigres résultats», le Times relève cependant que la condamnation de deux policiers aurait, il y a une dizaine d'années, provoqué «un scandale national choquant».

«Le public en est arrivé à attendre que toute force de police contienne inévitablement des éléments criminels», regrette le journal.

Des députés conservateurs ont réclamé, à la faveur de cette crise de confiance envers la police, la démission du ministre de l'Intérieur.

Plus généralement, les responsables politiques demandent une réforme de la police londonienne: la création, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, d'un poste dont le titulaire aurait la respon-

sabilité de la police de la capitale, et le regroupement de la police de la City et la police métropolitaine.

Selon le ministre de l'Intérieur du «cabinet-fantôme» (opposition), M. Roy Hattersley, les défaillances de la police de Londres sont la preuve de son «incapacité à accomplir avec succès toutes les tâches qui lui incombent».

«La police métropolitaine est trop vaste, elle est responsable de tâches trop nombreuses et diverses, elle est mal dirigée et ne dispose d'aucune autorité effective pour contrôler ses actions», estime M. Hattersley.

Des excuses à Sa Majesté

De son côté le garde du corps personnel de la reine, qui a démissionné après la révélation de ses relations homosexuelles avec un prostitué, a exprimé, dimanche, «ses profonds regrets pour l'embarras qu'il a causé à Sa Majesté

la reine, à la famille royale et à la police».

Son «seul objectif était de se dévouer pour eux, y compris pour la sécurité de Sa Majesté» Elizabeth II, a assuré le commandant Michael Trestrail, dans une déclaration rendue publique par son avocat.

Il y affirme que sa relation avec un prostitué masculin a été «fortuite et occasionnelle» et qu'elle a «pris fin il y a trois ans».

«Je voudrais inviter les journalistes à cesser de le harceler», a demandé l'avocat, ajoutant que «cet homme a suffisamment souffert pour un accident de naissance».

De son côté, le Procureur-général, sir Michael Havers, a déclaré que si le compagnon du commandant Trestrail avait été un autre policier, il y aurait eu peu de danger de chantage, alors qu'une relation avec un prostitué lui faisait courir ce risque.

Tenue secrète deux mois, la première greffe de cellules sur un cerveau humain

■ STOCKHOLM (AFP) — La première greffe mondiale de cellules sur un cerveau humain a été réalisée il y a deux mois dans le plus grand secret par deux médecins de l'institut Karolinska, à Stockholm, a-t-on confirmé hier dans la capitale suédoise après les récentes révélations de la revue spécialisée américaine Science.

Les deux professeurs suédois, MM. Erik-Olof Backlund et Lars Olson, ont pratiqué pour la première fois sur un être humain une opération couramment effectuée en laboratoire sur des rats, pour tenter d'enrayer les effets de la maladie de Parkinson. Cette grave affection du système nerveux peut aboutir à la paralysie totale du malade.

Partant de la constatation que seuls les glandes surrénales et le

cerveau produisent de la dopamine, dont l'absence ou l'insuffisance serait à l'origine de la maladie, les deux médecins ont prélevé les deux tiers des tissus des glandes surrénales de l'opéré, pour les greffer sur son cerveau au niveau du «nucleus caudatus», où sont situées les cellules productrices de dopamine.

Rien de spectaculaire

Les médecins, qui avaient reçu en novembre dernier l'accord de la commission d'éthique du célèbre institut de médecine suédois pour pratiquer une dizaine de greffes, restent extrêmement prudents quant aux chances réelles de guérison de leur malade, dont ni l'âge ni l'identité n'ont été révélés.

Ils refusent d'ailleurs de donner de plus amples commentaires à la presse, après leurs révé-

lations à la revue américaine Science.

Selon celle-ci, les médecins ont déclaré que l'opéré se porte «un petit peu mieux», le résultat le plus net étant que les doses médicamenteuses «ont pu être considérablement réduites» ces dernières semaines.

Aucun changement «spectaculaire» n'est cependant intervenu dans son état, ont-ils tenu à préciser.

Ils ont encore fait observer que le cerveau accepte visiblement mieux les greffes que d'autres organes. Ils ont indiqué à ce propos que de minuscules particules métalliques ont été mêlées aux tissus prélevés, afin qu'il soit possible de suivre constamment par radiographie un éventuel déplacement des tissus greffés dans le cerveau du patient.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 14 Max.: 27
ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES NUAGEUX
DEMAIN: BEAU

Québec		
	Min.	Max. Aujourd'hui
Abitibi	11	25 Nuageux
Outaouais	14	27 Nuageux
Laurentides	14	27 Nuageux
Cantons de l'Est	14	25 Ensoleillé
Mauricie	12	23 Ensoleillé
Québec	14	25 Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	12	23 Nuageux
Rimouski	10	17 Nuageux
Caspésie	11	18 Nuageux
Bas-Caraïbe	10	17 Nuageux
Saguenay	10	18 Nuageux

Canada		
	Min.	Max. Aujourd'hui
Victoria	14	24 Ensoleillé
Edmonton	12	25 Ensoleillé
Regina	12	25 Ensoleillé
Winnipeg	14	25 Ensoleillé
Toronto	18	28 Ensoleillé
Fredericton	14	25 Averses
Halifax	15	22 Nuageux
Charlottetown	15	23 Averses
Saint-Jean	9	17 Averses

La Quotidienne

Tirage de samedi
5 - 6 - 8

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	—	—
Buffalo	—	—
Chicago	19	30
Miami	25	32
New York	20	32

Les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	13	20
Athènes	23	35
Acapulco	25	32
Berlin	17	28
Bruxelles	20	24
Buenos Aires	8	11
Copenhague	15	24
Genève	15	19
Hong Kong	28	32
La Caire	21	33
Lisbonne	16	30
Londres	15	24

Week-end tragique: 19 morts accidentelles

DONT CINQ DUES À LA MOTOCYCLETTE

Le dernier week-end s'est révélé particulièrement gourmand en vies humaines, alors que 19 personnes ont péri accidentellement au Québec, sur la route ou par noyade.

La motocyclette s'est une fois de plus montrée des plus meurtrière, occasionnant cinq pertes de vie. La première est survenue vendredi vers 21 heures, alors qu'un Lavallois de 23 ans, **André Gallagher**, a frappé un orignal dans la Matapédia. Moins d'une heure plus tard, un adolescent de St-Cuthbert, **Pierre Pagliaruli**, 17 ans, arrivait en collision avec un camion à St-Michel-des-Saints. Le même soir, **Gary Larocque**, 28 ans, perdait le contrôle de sa moto à St-Sauveur où il demeurait. Dans la nuit qui suivit, c'était au tour de **José Larivière**, un ré-

sident de Gaspé, de se tuer lors d'une collision entre sa motocyclette et une automobile survenue à Percé. Enfin, un enfant de 11 ans, **Martin Parent**, perdit la vie lorsqu'il capota avec son tricycle motorisé à St-Alphonse de Granby, où il habitait.

La route a également causé de nombreuses pertes de vie. Très tôt dans la nuit de samedi, **M. Michel Picard**, âgé de 33 ans et domicilié à Danville, a connu une fin tragique lorsque le véhicule qu'il occupait est tombé dans la rivière Nicolet. Autre perte de contrôle dans la même nuit, à St-Joseph du Lac cette fois, qui a entraîné le décès de **Jean-Marc Bissonnette**, 30 ans, de Pointe-Calumet. Une demi-heure plus tard un capotage à St-Adalbert amputait ce village de deux de ses habitants: **Alain**

Chouinard, 23 ans, et **Bruno Blanchet**, 19 ans.

Samedi soir, un citoyen de Dossquet, **Rosaire Larose**, né en 1946, décédait à la suite de la perte de contrôle de son véhicule à St-Agapit. Le même soir, une collision entre deux automobiles à Pont Rouge coûtait la vie à **Mario Morneau**, 22 ans, de cette localité. Dans le Témiscouata, un quinquagénaire de Pohénégamook, **Ronald Levasseur**, a quant à lui été fauché par une automobile aux petites heures dimanche matin, presque au même moment qu'un résident de Notre-Dame des Monts, **André Pilote**, mourait à la suite d'un capotage. Il aurait eu 50 ans mercredi.

Un autre capotage, survenu à la levée du jour à St-Coeur de Marie, s'est révélé fatal à **Réal Savard**, 27 ans, de cet endroit. Au cours de

l'après-midi hier, c'était au tour de la petite **France Audet**, 6 ans, de se faire écraser par une voiture à Ste-Germaine Station. Ses parents habitent à Ste-Justine.

Les noyades et accidents de ferme complètent ce triste bilan. Samedi midi, **Denis Cyr**, 30 ans, vit le tracteur qu'il conduisait dans sa localité de New-Richmond se renverser sur lui. Ce même jour l'oncle réclamait la vie de **Denis Jutras**, 49 ans, d'Acton Vale, alors qu'il se baignait à St-Ignace-du-Lac. Sa mort suivait celle de **Gaston Lajoie**, de Chicoutimi. L'homme de 53 ans s'est noyé alors qu'il pêchait seul au Lac Pelletier. La veille, un jeune homme de 20 ans, **Guy Marcoux**, de St-Isidore de Laprairie, se noyait lui aussi dans la rivière Chateauguay, à la hauteur de Ste-Martine.

Mille gitans fêtent Ste Anne

(D'après UPC et PC) — Un millier de gitans, venus d'un peu partout en Amérique du Nord, se sont rassemblés hier devant la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, et ont commencé les festivités marquant l'anniversaire de naissance de leur sainte patronne.

«Ils sont venus en avion, en train, en autobus ou en voiture», a déclaré Wando Mitchell, de Pittsburg, Pennsylvanie, pour célébrer l'anniversaire de Sainte Anne, la mère de la Vierge Marie.

Les familles gitanes du continent se rassemblent ainsi, chaque été, à Ste-Anne-de-Beaupré et la plupart campent sur le terrain.

Assis dans une tente servant de salle à dîner, deux membres de la famille Mitchell apprétaient un agneau tué pour l'occasion. Il s'agissait du premier des douze agneaux qu'ils doivent préparer pour les 50 membres de la famille qui se sont donné rendez-vous à Sainte-

Anne. Un des agneaux doit être offert en sacrifice à la sainte aujourd'hui, jour de son anniversaire.

Les gitans ne sont pas les seuls cependant à se rendre à Sainte-Anne-de-Beaupré pour rendre hommage à la mère de Jésus. Entre 150,000 et 200,000 personnes sont attendues aujourd'hui à la Basilique où les célébrations religieuses qui s'y dérouleront seront accordées à l'âme populaire: chants simples, gestes faciles à faire, prières qui tiennent compte des besoins personnels. On y retrouvera, comme chaque été, des personnes handicapées, des vieillards de même que des Amérindiens.

La Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré est un des rares lieux de pèlerinage en Amérique qui attirent des foules aussi considérables et c'est le jour même de la fête, le 26 juillet, que la foule est la plus nombreuse. On s'attend même, cette année, à une affluence record.

Lenteurs à la CTCUM

Un certain nombre de lignes d'autobus ont été perturbées, hier, à la suite de l'absence pour raison de santé de 200 à 300 chauffeurs. Les secteurs nord-ouest (Hampstead, Côte St-Luc) et nord-est (Rivière des Prairies) de la métropole ont été les plus affectés.

Ce taux d'absentéisme n'est pas inhabituel à la Commission de transport durant les fins de semaine d'été, et ne serait aucunement relié aux difficiles négociations actuellement en cours entre la Commission et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Il semble — ce qui n'a pu être confirmé à la CTCUM — que celle-ci n'accorde tout simplement plus de temps supplémentaire depuis deux mois à ses chauffeurs et opérateurs pour remplacer leurs confrères qui se déclarent malades durant le week-end. Elle n'engagerait pas de surnuméraires durant les jours creux non plus, de sorte que plusieurs usagers ont dû patienter plus longtemps hier (de 45 à 50 minutes au lieu de 15 à 20) avant de pouvoir monter à bord d'un véhicule.

Dans l'ensemble, les lignes les plus affectées émanent de la division St-Henri, où les syndiqués sont parmi les plus militants et dont les clients en bonne partie anglophones attendent moins longtemps que les francophones pour se plaindre, d'expliquer un propos aux renseignements de la commission.



Beaucoup de pétards mais pas d'automobiles sur les rues Clark et La Gauchetière ce week-end, fermées à la circulation pour permettre la célébration pour la première fois à Montréal de la fête de Confucius avec le dragon traditionnel en tête de cortège.

FOULE AU QUARTIER CHINOIS Confucius s'est laissé parler d'amour

Confucius doit se frotter les mains: des dizaines de milliers de personnes ont envahi le quartier chinois, ce week-end, pour commémorer rien de moins que son 2533e anniversaire de naissance. Un bel hommage pour le philosophe chinois, bien qu'involontaire pour bon nombre de participants.

MARIO FONTAINE

La famille Jodoin, de Longueuil, s'est ainsi retrouvée en plein party en se rendant sur La Gauchetière prendre son brunch dominical habituel. Un pétard habilement lancé a failli provoquer une syncope chez madame et une crise de jalousie chez le petit, qui voyait ses équivalents chinois les poches pleines de tubes explosifs, eux généralement si tranquilles.

Parce que pour pétarader, ça pétaradait. Autant qu'à la fête de la lune d'automne, même si c'était la première fois qu'on célébrait Confucius à Montréal. La révolution culturelle l'avait presque mis hors-la-loi en Chine même, mais son étoile remonte à nouveau depuis quelques années. Devant le succès remporté ici ce week-end, il y a de fortes chances pour que le 2534e anniversaire soit lui aussi souligné l'an prochain.

Et pas seulement par les 30,000 Chinois de la métropole. Alors que ceux-ci étaient en légère majorité samedi, les occidentaux dominaient nettement la fête hier, offrant l'étonnant spectacle de blancs visages portant le lion de cérémonie ou enfourchant les échasses de fête.

On a même vu un Québécois pure laine, Gilles Dufour, offrir une démonstration de karaté au coeur du quartier chinois: «C'est un honneur pour moi d'avoir été invité», de dire ce professeur d'arts martiaux.

De fait, l'Association culturelle chinoise de l'Institut Kai Leung, organisatrice de la fête, compte elle-même un fort contingent de membres d'origine autre que chinoise. Une façon agréable de rapprocher les cultures facilitée par les danses, parade de mode, concours et activités de toute sorte de ce week-end.

L'Association espère être en mesure, avec les profits générés par l'événement, d'acheter un nouveau dragon qui soit vraiment digne de ce nom. Celui qui inaugurerait l'événement, samedi, était en effet bien maigrichon et, au dire d'une porte-parole de l'organisme, la communauté chinoise de la ville mérite d'en avoir un de mieux constitué. «Si on ne peut l'acheter, on le fera», de dire la jeune femme.

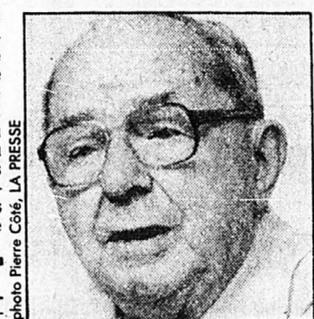
À L'EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE Les agriculteurs ont du «foin» à dépenser

Si, pour le commun des Montréalais qui la visite, l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe — qui a débuté vendredi et qui se termine dimanche prochain — se résume à des concours d'attelages, de tire de chevaux ou de tracteurs, à des manèges, au casino ou aux centaines de bêtes de race qui y sont exposées pendant dix jours, pour plusieurs commerçants, c'est le moment de brasser de grosses affaires.

PAUL ROY

Luc DesRosiers, un des organisateurs, prétend que certains marchands de machinerie agricole, entre autres, y font pas loin de 60 p. cent de leur année en ventes directes ou indirectes. Mme Palardy, de la compagnie Les Equipements H. Palardy, dépositaire des tracteurs soviétiques «Belarus», ne va pas aussi loin. «Je dirais qu'on fait de 15 à 20 p. cent de notre chiffre d'affaires pendant l'exposition, autour de \$200,000.»

Mme Jacqueline Laberge, elle, y vend des «sets» de salon, de cuisine et de chambre de style colonial. «L'an passé, j'en ai vendu pour \$25,000, on voit que la classe de gens ici est pas mal en moyens.»



Antonio Fiset

«On est le jardin du Québec, affirme-t-il. On fait de la culture maraîchère, on produit du lait, du porc, du mouton; avec le comté de Bagot, on produit 75 p. cent de toute la betterave à sucre du Québec...» En fait, conclut-il, il serait plus simple de parler de ce que l'on ne produit pas à Saint-Hyacinthe: du tabac.

Pas étonnant donc qu'on y retrouve la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, l'Institut de technologie agricole et alimentaire, le Centre d'insémination artificielle du Québec, un centre de distribution des médicaments vétérinaires, un laboratoire de recherche sur l'élevage... Toute cette activité reliée au domaine agricole se répercute nécessairement sur la santé économique de la région.

«La business en général va bien,

souligne M. Robert. Le centre d'achats est en train de doubler sa superficie, de 31,500 à 62,000 pieds carrés et de 40 à 75 boutiques.» Pour la crise économique, il faudra donc repasser, semble-t-il!

Et les agriculteurs? Ils sont là. Avec veaux, vaches, cochons, volailles, chevaux. Pour eux, l'Exposition c'est l'occasion, via les différents concours, d'améliorer la cote de leurs bêtes et, partant, la valeur de leurs troupeaux.

Donc, s'il faut en croire les organisateurs, tout va pour le mieux dans le moins pire des mondes à l'Exposition. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Antonio Fiset est associé à l'événement depuis près de 40 ans et il se souvient en particulier d'une période de vaches maigres, vers le milieu des années 50. En 56, plus précisément. On avait organisé une course de «stock cars»; un bolide avait foncé sur une estrade et tué une personne. «On avait une action de \$17,000 et pas une cenne en banque», se souvient M. Fiset. Et à l'époque, la loi interdisait aux sociétés agricoles d'emprunter. On a donc donné une partie des terrains de l'Exposition en garantie pour cinq ans.

«L'année suivante, on a commencé les bingos, c'est comme ça qu'on s'en est sortis. Le bingo de 57 a rapporté \$8,000, celui de 58, \$12,000... on était sortis du bois!»

L'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe existe depuis 1874.



Les vendeurs de tracteurs font de bonnes affaires.

LIMITATION DES HAUSSES DE SALAIRES À SIX P. CENT

Les constructeurs donnent leur accord au fédéral

■ HALIFAX (PC) — L'Association canadienne de la construction a demandé l'aide du gouvernement fédéral, hier, pour ramener à six et cinq pour cent des hausses salariales de 25 pour cent déjà accordées pour deux ans dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique.

Avec un taux de chômage d'environ 25 pour cent, a signalé le président du conseil de l'association, M. Robert Gosse, il est à prévoir que les syndicats vont se montrer favorables à la réduction des hausses. «A qui servirait-il de dire appartenir à un syndicat qui a négocié une augmentation de 15 pour cent, mais de ne pas travailler pendant deux ans?», a demandé M. Gosse.

L'Association de la construction réunit quelque 25,000 firmes, employant plus de 650,000 personnes. Ces firmes achètent chaque année du matériel pour \$10.5 milliards.

Déficit

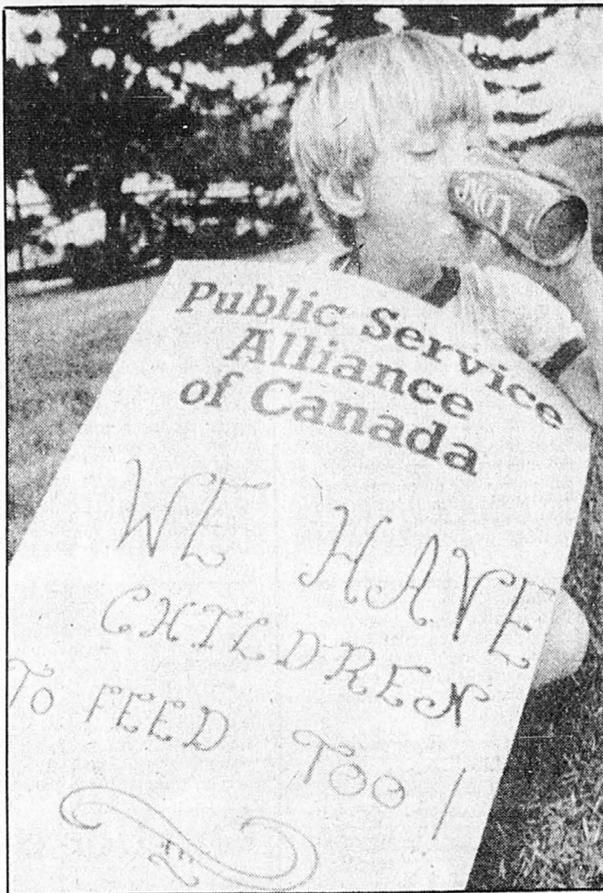
M. Gosse a expliqué que les membres sont horrifiés devant l'énormité du déficit fédéral et qu'ils n'ont pas d'autres choix que d'appuyer les restrictions financières imposées par Ottawa.

M. Gosse lui-même est président d'une société de construction de Saint-Jean, Terre-Neuve.

«Ce programme de restrictions est la première leure que nous apercevons.»

Ottawa a limité les hausses de ses fonctionnaires à six pour cent la première année et à cinq pour cent la seconde et a demandé au secteur privé de l'imiter.

Au cours du congrès d'été de l'association, ce dernier week-end, le président du Conseil du trésor Don Johnston et le ministre de



Pendant que Donald Johnston s'adressait aux constructeurs d'habitation, samedi, à Halifax, des membres de l'Alliance de la fonction publique manifestaient à l'extérieur de l'hôtel.

L'Employment Lloyd Axworthy ont demandé aux membres d'appuyer le programme de restrictions.

M. Axworthy a d'ailleurs menacé les compagnies de les priver de subventions, si elles n'appuyaient pas le programme.

Hausse importantes

Dans son allocution de samedi, M. Johnston a fait remarquer à son auditoire que les hausses salariales consenties récemment aux électriciens et aux menuisiers ontariens oscillaient autour des \$2.00 l'heure pour chacune des deux prochaines années, et qu'elles étaient encore plus élevées en Alberta.

En présumant que le coût de la main-d'oeuvre nécessaire pour construire une maison soit d'un homme-année, ces hausses signifient une augmentation de \$4,000 ou même plus des frais de construction, a ajouté le ministre fédéral.

Alors, a-t-il poursuivi, les subventions à l'habitation annoncées dans le budget du 28 juin arrivent tout juste à couvrir l'excédent des hausses salariales supérieures à la norme de 6.0 pour cent.

«Quelle est, croyez-vous, notre réaction lorsque nous subventionnons afin d'assurer une reprise de la construction, et voyons les coûts augmenter en raison d'augmentations de salaires élevées?»

M. Johnston a toutefois reconnu que l'industrie de la construction fait face à des problèmes particuliers en raison notamment de son processus de négociation parcellaire, métier par métier, et aussi à cause de la réticence des provinces à ce que les syndicats de ce secteur soient réglementés.



Peter Hyndman

William Bennett

UNE AFFAIRE DE COMPTES DE DÉPENSES

Le gouvernement Bennett plongé dans l'embarras

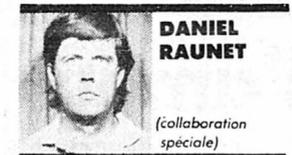
■ VANCOUVER — Du Puilly-Fuissé à \$37.50 la bouteille, un repas inexistant avec le directeur du «Vancouver Sun», \$4,400 d'équipement électronique, un séjour de \$1,500 dans un hôtel de luxe en Arizona, tels sont quelques-uns des éléments des comptes de dépenses du ministre de la Consommation et des Corporations de la Colombie-Britannique, M. Peter Hyndman, qui depuis trois mois enflamme les passions outre-Rocheuses.

«Vancouver Sun», personne, dans les milieux politiques de l'Arizona, ne semble avoir entendu parler de M. Hyndman, tandis que l'étude du secteur domiciliaire pourrait faire référence à un dîner à \$90.73 avec un promoteur immobilier de la région précédé d'un entretien en tête-à-tête.

M. Hyndman a déjà remboursé à l'État certaines des dépenses non justifiées, en particulier des indemnités de déplacement irrecevables, et son patron, le premier ministre Bennett, a promis une redéfinition rapide des critères officiels concernant les notes de frais. L'affaire n'en laisse pas moins un arrière-goût dans la bouche, puisque l'enquête de Mme Morrison n'a pas porté sur les raisons des déplacements ministériels et que les créditeurs n'ont pas laissé l'Assemblée législative ouvrir une enquête sur la question. Tout ceci a permis à l'opposition néo-démocrate de s'en donner à coeur joie depuis plus de deux mois, brossant du cabinet créditiste l'image d'un groupe de politiciens cyniques menant belle vie aux frais du contribuable.

Outre M. Hyndman, les attaques de l'opposition ont pour cible le ministre de l'Énergie, M. Bob McClelland, qui a dû invoquer l'«erreur administrative» pour expliquer le remboursement d'une soirée à New York en juin 1981. M. McClelland avait réclamé \$546 pour la location d'une limousine et \$373 pour les billets d'un spectacle de music-hall intitulé «Sugar Babies». Le ministre des Finances, M. Hugh Curtis, a lui aussi admis avoir dépensé \$1,200 au nom du trésor public pour une autre soirée à Broadway, en principe destinée à impressionner des financiers de Wall Street et à obtenir un crédit triple «A» pour sa province. M. Curtis avait invité 18 personnes à la représentation d'«Evita» et de «Sweeney Todd» aux frais de la Colombie-Britannique.

Le ministre des Finances, qui n'a pas attendu que le NPD découvre le pot aux roses, a promis de rembourser son propre billet. Les cas de M. Curtis et McClelland n'ont pas été examinés par le vérificateur général.



DANIEL RAUNET

(collaboration spéciale)

D'après le rapport spécial que vient de publier le vérificateur général de la province, Mme Erma Morrison, il semble que le ministre créditiste ait été coupable d'«ineptie», mais non de fraude. Le premier ministre Bill Bennett s'est empressé de déclarer suffisante «la fessée publique» assénée à son ami politique, mais l'opposition néo-démocrate continue de réclamer la tête de M. Hyndman, tandis que la GRC poursuit une enquête discrète sur l'affaire.

La loi provinciale n'autorise que le remboursement de dépenses «raisonnables», mais en l'absence de définition exacte de ce mot, le vérificateur général a refusé de passer un jugement sur les raisons officielles de certaines notes de frais ministérielles. Mme Morrison a cependant révélé deux incidents au cours desquels «le ministre pourrait avoir retiré un bénéfice personnel»: un voyage de huit jours à Québec, en août 1981, avec sa famille, pour une conférence qui n'a duré que trois jours, ainsi que le séjour d'une semaine en Arizona, en février 1981. A ce sujet, il existe désormais trois versions officielles des activités de M. Hyndman dans cet État américain: «une rencontre avec des représentants de la législature de l'Arizona», «une pause de travail» et l'étude d'innovations dans le domaine du logement.

Selon une enquête du quotidien

La dette publique: \$712 par Canadien pour l'acquittement des seuls intérêts

■ OTTAWA (PC) — La dette du gouvernement canadien a augmenté de 69 pour cent en deux ans et de plus de 800 pour cent en 10 ans, de sorte qu'il faut cette année \$17.7 milliards pour seulement acquitter les intérêts.

Avec les dépenses de cette année, la dette nette du pays (dette brute de \$133 milliards moins ce que l'on doit au gouvernement) va augmenter de 21 pour cent à \$113.8 milliards.

En d'autres mots, il en coûterait \$712.50 à chaque homme, femme et enfant du pays pour seulement acquitter les intérêts. Pour payer la dette en entier, il faudra \$4,673 par personne.

En juin dernier, le ministre des Finances Allan MacEachen a établi à \$19.6 milliards le déficit prévu cette année. Il l'avait fixé à \$10.5 milliards en novembre dernier.

«En langage simple, a noté le ministre d'État aux finances, M. Pierre Bussières, tout le monde s'est trompé, y compris le gouvernement.»

M. MacEachen a attribué à la récession la perte de \$4.5 milliards dans le revenu des impôts fédéraux. En plus, a-t-il dit, de coûts plus élevés que prévus de l'assurance-chômage, du bien-être social et du loyer de l'argent.

Pour la société de recherche Informatrica, cependant, M. Ma-

Eachen est trop pessimiste. Le déficit prévu, selon Informatrica, va être en réalité le tiers de ce que son auteur laisse entendre.

Cet argent va provenir, a dit Mme Elizabeth Ruddick, d'Informatrica, de l'impôt des compagnies et d'économies sur les allocations familiales et le bien-

être social.

Le professeur Ronald Bodkin, de l'université d'Ottawa, a souligné, quant à lui, que le déficit va diminuer à des proportions normales, aussitôt que la récession va finir. Dans ce cas, un déficit de \$25 milliards ne serait pas anormal.

Les Japonais craignent l'Agence de tamisage des investissements

■ TORONTO (PC) — Les investisseurs japonais craignent moins le Canada qu'il y a cinq ans, mais redoutent quand même l'Agence de tamisage des investissements étrangers (FIRA) et le nouveau programme énergétique d'Ottawa.

C'est ce qu'a fait savoir au cours du week-end le consul du Japon à Toronto, M. Harufumi Mo-

chizuki, qui a traduit à l'intention des journalistes le rapport de la mission commerciale qui a visité huit villes canadiennes, le printemps dernier.

En 1977, des hommes d'affaires japonais étaient également venus au Canada et ils avaient conclu que le pays était déchiré par de nombreuses grèves et par des dissensions gouvernementales.

Le chef de la dernière mission, M. Shingo Moriyama, a dit croire en une «expansion des investissements japonais au Canada dans l'avenir».

FIRA

Pour la mission commerciale, cependant, il existe des obstacles à l'investissement au Canada. L'un de ces problèmes est FIRA.

«A ce sujet, les difficultés proviennent du fait que les critères d'examen ne sont pas clairement définis, la durée de l'examen est trop longue, des conditions non-raisonnables sont souvent requises, et ainsi de suite.»

Mais, «heureusement, on peut noter des améliorations». Parmi celles-ci, le délai que s'est donné le gouvernement, avant de donner des dents à FIRA.

L'autre problème est le programme énergétique du Canada, «qui a pour but la canadienisation de l'énergie et d'autres ressources naturelles d'ici 1990».

M. Moriyama a fait remarquer que «les gouvernements fédéral et provinciaux diffèrent souvent d'opinion sur la politique de base dans le domaine de l'énergie et des ressources naturelles, alors qu'il faudrait qu'ils s'ajustent d'un côté comme de l'autre».

Main-d'oeuvre

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre canadienne, elle «ne représente aucun problème particulier, pour ce qui est de la disponibilité et de la qualité» et «les relations de travail ne sont apparemment pas mauvaises dans leur ensemble, à l'exception des grèves et autres choses dans la fonction publique».

A ce sujet, le rapport conseille aux hommes d'affaires qui se trouvent au Canada de faire des réserves de marchandises, au cas où des grèves de fonctionnaires nuiraient au transport de marchandises.

Dans le secteur privé, les problèmes entre patrons et salariés peuvent se régler sans grève, croit le rapport.

Les hommes d'affaires japonais doivent savoir, d'un autre côté, que les gouvernements provinciaux possèdent beaucoup d'autonomie, au Canada, et qu'ils peuvent apporter une réponse à bien des problèmes.

CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC GMC LTÉE

1000, boul. Île-des-Soeurs

Tél.: 761-3535

UN MONDE DE CHANGEMENTS POUR UN MONDE QUI CHANGE



ACADIAN S 5 portes sedan Hatchback 1982

no d'inventaire 21010

Extérieur argent métallique, sièges baquets avant, dégivreur de vitre arrière, 63 ampères, moteur 1.6 litre, transmission automatique, pneus à flancs blancs, batterie grand débit, alume-cigarettes, radio AM.

\$6666

Plus de 20 démonstrateurs 1981 en stock. Ex.:
BUICK CENTURY 1981

Stock # 10024 V-6, automatique, servofreins, servodirection, siège avant divisé, vitres électriques, valise électrique, moulures latérales, essuie-glace intermittent, enjoliveurs de roues à rayons verrouillables, groupe lumières, batterie à grand débit, montre électrique, radio AM/FM stéréo, couleur beige.

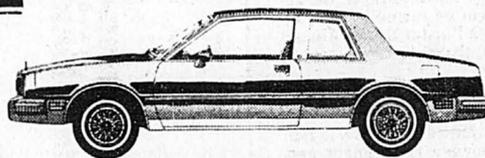
\$8795

VOITURES USAGÉES:

1982 Reliant: Stock 10682A, 2 portes, 4 cylindres, automatique, servofreins, servodirection, radio, couleur grise. \$6995

1979 Oldsmobile Delta 88: 4 portes, de couleur grise métallisée. \$4395

1981 Buick Regal: Stock P-30, 2 portes, de couleur rouge foncé métallisée. \$6850



PHOENIX PJ 2 portes 1982

no d'inventaire 21016

Tissu vinyle jade, dégivreur de vitre arrière, servofrein, 63 ampères, moteur 2.5 litres, transmission automatique, servodirection, convertisseurs, pneus radiaux à flancs blancs, radio AM.

\$8295

Garantie 3 ans ou 60,000 km incluse.



Service autobus
à la clientèle

AM	PM
8h.30	4h.30
9h.10	5h.

1000, boul.
ÎLE-DES-SOEURS
761-3535

Champlain

CAMIONS GMC

Vente • Service •
Pièces • Débosselage
Location court et long
terme





Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

LE QUÉBEC
VU PAR
L'HUMORISTE
ALPHONSE ALLAIS

Une carrière de charcuterie, près d'Arthurville... PQ!

■ Contre la grisaille de la vie quotidienne, source de spleen et de vague à l'âme, il n'est à mon avis de meilleur antidote que la fréquentation (entendons: la lecture assidue et réfléchie) de quelques grands humoristes, tel, par exemple, George Bernard Shaw qui disait: «Je me cite souvent, ça ajoute du piquant à ma conversation». Ou encore l'Américain Mark Twain qui, après une brève visite à Montréal dans les années 1880, résumait ainsi ses impressions: «Curieuse ville, où l'on ne peut lancer une pierre sans risquer de briser quelques vitres d'église».

Mais parmi ce «jet-set» des gens d'esprit, mon favori reste Alphonse Allais, ce super-cynique toujours de bonne mauvaise humeur qui ne disait jamais son âge «parce que ça changeait tout le temps». À son avis, il «fallait prendre l'argent là où il est: chez les pauvres». Pour lui, «la misère a cela de bon qu'elle supprime la crainte des voleurs». Très jeune, il conseillait d'être indulgent pour l'homme, surtout «si l'on songe à l'époque où il a été créé».



Alphonse Allais, humoriste (1854-1905)

Ma prédilection pour lui s'est accrue le jour où j'ai appris qu'après un voyage aux États-Unis, en 1892, il était passé par Montréal et Québec en compagnie d'un Canadien de Paris, Paul Fabre, fils d'Hector Fabre, qui fut le premier agent général du Québec en France, à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les «mots» qu'Alphonse Allais prodigua pendant son séjour dirèrent bien des Canadiens d'ici, qu'il appelait les «Gascons transatlantiques». Notre humoriste ne revint pas bredouille en France puisqu'à son retour il enseignait à son ami, le «Captain Cap», l'art de préparer un «vrai bon» cocktail en réclamant du gin distillé à Plymouth, un citron mûri sous le soleil de Madagascar, du vermouth composé d'herbes recueillies sur les Alpes et infusées à Turin, du sucre raffiné à Barbade et de la glace récoltée en février sur la rivière Chibouette, près de Saint-Hugues (paroisse natale de Treflé Berthiaume, de LA PRESSE).

De retour en France, les oreilles toutes bourdonnantes encore des fantastiques histoires de chasse qu'il avait entendues au Canada, Alphonse Allais, laissant libre cours à son imagination, met dans la bouche de son ami le «Captain Cap» un récit hors de toute vraisemblance, qui constitue une sorte de chef-d'oeuvre de «gaieté d'imagination» (définition de l'humour selon Littré). Le voici, coiffé de son titre, tel qu'il parut dans «Les aventures du Captain Cap, ses idées, ses breuvages»:

«Meat-Land: autrement dit terre de viande, riche carrière de charcuterie, située près d'Arthurville (Province de Québec):

«Aux environs d'Arthurville existait, en pleine forêt vierge (elle était vierge alors) un énorme ravin en forme de cirque, formé par des rocs abrupts et tapissés (à l'instar de nos Alpes) de mille sortes de plantes aromatiques, thym, lavande, serpolet, laurier-sauce, etc.

Cette forêt était peuplée de cerfs, d'antilopes, de biches, de lapins, de lièvres, etc.

Or, un jour de grande chaleur et d'extrême sécheresse, le feu se mit dans ces grands bois et se propagea rapidement par toute la région.

Affolées, les malheureuses bêtes s'enfuirent et cherchèrent un abri contre le fléau.

Le ravin se trouvait là, avec ses rocs abrupts mais incombustibles. Les animaux se crurent sauvés: Ils avaient compté sans l'excessive température dégagée par ce monumental incendie.

Cerfs, antilopes, biches, lapins, lièvres, etc...se précipitaient par milliers dans ce qu'ils croyaient le salut et n'y trouvaient que la mort par étouffement.

Non seulement ce gibier mourut, mais il fut cuit.

Tant que la température ne fut pas revenue à sa norme, toute cette viande mijota dans son jus (ainsi que l'on procède dans les façons de cuisine dites à l'étouffée).

Les matières lourdes: os, corne, peau, glissèrent au fond de cette géante marmite. La graisse plus légère monta, se figea à la surface, composant, de la sorte, une couche protectrice.

D'autre part, les petites herbes aromatiques (à l'instar de celles de nos Alpes) parfumèrent ce pâté et en firent un mets succulent.

Ajoutons qu'un dépôt de meat-land doit prochainement s'installer à Paris, dans le vaste immeuble qui fait le coin de la rue des Martyrs et du boulevard Saint-Michel.

Une société est en vue de formation pour l'exploitation de cette substance unique.

Nous reviendrons sur cette affaire, une affaire de tout premier ordre sur laquelle nous appelons d'ores et déjà l'attention de la petite épargne.»

Est-il besoin d'ajouter que notre humoriste ne revint jamais sur «cette affaire» inventée de toutes pièces?

LE PLUS GROS TÉLÉSCOPE Voir le bout du monde en 1985?

■ Un télescope d'une portée supérieure à 15 milliards d'années lumière - le bout du monde, selon certaines théories scientifiques - sera mis en orbite en 1985 à partir de la navette spatiale, a indiqué un responsable de la société Lockheed.

Selon M. William Wright, vice-président de Lockheed, ce télescope pourra voir sept fois plus loin que le plus gros télescope installé sur terre. Il pourra aussi déceler des objets 50 fois plus sombres et couvrira 350 fois plus d'espace.

Même s'il n'atteint pas le bout du monde, ce télescope pourra dire aux savants s'il y a des planètes autour des autres étoiles. Son coût est estimé à \$750 millions. Il mesurera 14 mètres de long, 4 mètres de diamètre et pèsera un peu plus de 10 tonnes.

Anik D

La NASA a confirmé, d'autre part, en fin de semaine, que c'est le 19 août que sera lancée en orbite, à 36,000 kilomètres au-dessus de l'équateur, le premier de deux nouveaux satellites de communication Anik D.

La NASA impose des frais de \$25 millions à la société canadienne Telesat pour lancer le satellite sur une fusée Delta, à Cap Kennedy en Floride.

Un représentant de Telesat a expliqué qu'il faudra 17 jours à Anik D pour atteindre sa destination finale. Il y aura d'abord une période d'essai, de sorte que le service commercial ne pourra pas

commencer avant deux mois après le lancement.

Saliout 7

Les deux cosmonautes Anatoly Berezovoy et Valentin Lebedev ont commencé, vendredi, leur onzième semaine dans l'espace à bord de la station orbitale Saliout 7.

D'après l'agence TASS, les deux hommes vont bien, ils remplissent les tâches qui leur étaient confiées comme prévu, et tous les systèmes de bord fonctionnent normalement.

Il s'agit pour eux de photographier et d'observer la terre et notamment les ressources naturelles et l'environnement. C'est ainsi que récemment, ils ont passé au crible, avec des caméras et du matériel spectro et radiométrique l'Ukraine, le Caucase, la mer Noire et la mer Caspienne et les républiques d'Asie centrale. Ils ont également mesuré la densité optique des différentes couches de l'atmosphère et étudié sa composition chimique.

Deux autres vaisseaux sont arrivés à Saliout 7: le vaisseau Soyouz T-5 et le «camion de l'espace» Progress 14.

Berezovoy et Lebedev tournent autour de la terre depuis le 13 mai à bord de la station où les avaient rejoints à la fin du mois de juin pour un séjour d'une semaine un équipage de trois membres dont le Français Jean-Loup Chrétien.

L'agence TASS n'a pas indiqué quand est prévu leur retour sur terre.

Québec a deux autres évêques auxiliaires

■ QUÉBEC (PC) — Le pape Jean-Paul II a nommé deux autres évêques auxiliaires dans le diocèse de Québec. Il s'agit du père Maurice Couture, supérieur général des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, et de l'abbé Marc Leclerc, curé de la paroisse de L'Ange-Gardien, sur la Côte de Beaupré.

En plus de l'archevêque, Mgr Louis-Albert Vachon, le diocèse de Québec compte deux autres évêques, Mgrs Lionel Audet et Jean-Paul Labrie.

Né à Saint-Pierre-de-Broughton en 1926, le père Couture a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec. Il a été ordonné prêtre en 1951. Il a été supérieur du séminaire Saint-Vincent à Québec. De 1965 à 1970, il a occupé les fonctions de recteur du séminaire Saint-Augustin, à Cap-Rouge. En 1970, il a été élu supérieur de la province canadienne de la communauté de Saint-Vincent-de-Paul. Son mandat a duré six ans.

Après quoi, il a été élu supérieur général de la communauté, à Rome.

Quant à l'abbé Marc Leclerc, il est né à Saint-Grégoire de Montmorency en 1933. Il a fait ses études au Petit Séminaire de Québec et a été ordonné en 1958. Il a été professeur au collège classique de Thetford, puis aumônier de la Jeunesse étudiante catholique, aumônier au collège Bellevue de Québec et à l'Académie Sainte-Marie de Beauport. Ensuite, il a travaillé dans le domaine paroissial: de 1970 à 1973, il a été successivement vicaire et curé de la paroisse Sainte-Geneviève, à Sainte-Foy. Puis il a été nommé directeur du service de la pastorale du diocèse de Québec. Après cinq ans au service de la pastorale, il est retourné au domaine paroissial comme curé de L'Ange-Gardien.

Le jour où le père Couture et l'abbé Leclerc seront sacrés évêques sera connu plus tard.

Abitibi-Price: congé forcé

■ GRAND FALLS, Terre-Neuve (PC) — La société papetière Abitibi-Price vient de fermer son usine de Grand Falls, à Terre-Neuve pour une période de deux semaines.

C'est la troisième fois cette année que la compagnie se voit dans l'obligation de procéder à une telle fermeture.

Neuf cents employés se retrouvent ainsi en congé forcé jusqu'au 7 août.

Le gérant-général de l'usine a indiqué que c'est l'état du marché qui a forcé la direction à prendre cette mesure.

On envisage déjà une autre fermeture de deux semaines pour le mois de septembre.

AUCUN VOL RETARDÉ Nordair: la moitié du personnel au sol a pris congé hier

■ (PC) — Environ la moitié du personnel au sol de la compagnie aérienne Nordair ne s'est pas présentée au travail, hier, a indiqué un porte-parole du transporteur, mais le personnel cadre a remplacé les syndiqués et aucun vol n'a été retardé.

Pendant ce temps, les représentants de la compagnie ont rencontré ceux de l'Association internationale des machinistes, en compagnie du médiateur fédéral Mac Carson, dimanche après-midi, dans le but de négocier un nouveau contrat de travail.

Le porte-parole du transporteur, M. Ahmed Galipeau, a indiqué que le débrayage des mécaniciens, manutentionnaires, agents d'embarquement restés chez eux dimanche n'avait affecté que Montréal. Tous les employés de la compagnie se sont

présentés au travail à Toronto et dans les 21 aéroports desservis par Nordair.

Les 550 employés au sol de Nordair avaient originellement prévu une grève pour vendredi à minuit, moment où leur syndicat obtenait le droit de grève légale, mais le syndicat avait annoncé qu'il reportait l'arrêt de travail dans le but de poursuivre les négociations.

Le porte-parole du syndicat, M. Aldo Caluori, a indiqué que les offres patronales seraient soumises aux syndiqués aujourd'hui. Selon lui, la pierre d'achoppement dans ces négociations demeure les demandes patronales de renoncer à certains avantages acquis.

Quelque 150 employés de bureau de Nordair sont déjà en grève, ce qui n'a toutefois pas affecté le service du transporteur.



«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)

5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

SESSION SEMI-INTENSIVE

ADULTES

★ 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI ou SOIR
10h - 12h30 13h15 - 15h45 18h15 - 20h45

ADOLESCENTS

★ 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI
10h00 - 12h30 13h15 - 15h45

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION

FRAIS DE LA SESSION \$165

(tout compris) déductible d'impôt concernant inscriptions faites du 26 au 30 juillet inclusivement. Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

* Toute séance manquée peut être reprise.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

MUSTANG • ESCORT • EXP • THUNDERBIRD • CAMIONS FORD • CROWN VICTORIA

NOUVELLE ADRESSE À PARTIR DU 26 JUILLET

4463 boul. Des Sources
ROXBORO
685-1330

ESCORT
Prix à partir de
\$5,988

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX
D'OUVERTURE
AUJOURD'HUI MÊME

AF AVENUE FORD

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Combat erratique contre l'inflation

On ne sait plus très bien ce qu'envisage de faire le premier ministre pour résoudre le problème capital du pays. Ou bien il s'entête contre une réalité économique qui commande une intervention beaucoup plus vigoureuse pour juguler l'inflation; ou bien il pratique sans le dire une stratégie attentiste qui consiste à gagner du temps dans l'espoir qu'une reprise aux États-Unis cet automne dispense le Canada d'un effort collectif.

On l'écoute attentivement. On relit ses déclarations. Mais on ne voit pas où il veut en venir. Son discours, d'ordinaire cartésien, déconcerte même ses partisans. Devant la presse, vendredi, il réitère que sa bataille contre le mal endémique de notre économie produira les résultats escomptés, c'est-à-dire une société à 6% dans moins de 24 mois. Grâce à quoi? Trois choses: la loi limitant les hausses salariales des 500.000 employés de l'Etat central, la surveillance étroite des prix dont la réglementation relève du gouvernement fédéral, l'appel à la coopération librement consentie du secteur privé, du mouvement syndical, des provinces et municipalités, de l'ensemble des citoyens enfin.

Jusqu'ici, les faits tendent à démontrer l'irréalisme de cette perspective. Le secteur privé, par la voie de ses représentants les plus prestigieux, a donné son accord aux grands objectifs de cette politique. Mais, au jour le jour, de fâcheuses exceptions se produisent et risquent de se multiplier. C'est le cas d'Air Canada, de Bell Canada, de la SHLC. C'était à prévoir: on plaidera chaque fois des circonstances particulières.

Le Congrès du travail du Canada, non seulement rejette l'invitation que lui adressèrent MM. Trudeau et MacEachen au début du mois, mais récusé même sa problématique: le premier ministre lui demandait un effort contre l'inflation; il répond par une proposition de relance qui fait appel à une économie planifiée. Les autres grands syndicats du pays, dont ceux du Québec, partagent sur ce point la conception du CTC. Donc, du côté du mouvement syndical, Ottawa n'a plus rien à attendre.

Quant aux gouvernements des provinces, en accord avec Ottawa sur le principe de l'objectif, ils sont loin de s'entendre sur les moyens, comme en témoigne la récente sortie de M. René Lévesque à Washington contre les politiques économiques du gouvernement fédéral; comme en témoigne également la déclaration faite ces jours-ci par le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Howard Pawley, qui autorise volontiers des hausses salariales de 12% et 14% en faveur des petits salariés de son secteur public.

Les municipalités ne souscrivent pas toutes, si l'en faut, aux échelles fédérales. La ville d'Ottawa, à la manière d'un symbole de résistance, annonce qu'elle versera des augmentations dépassant les normes. Montréal s'apprete à faire de même pour ses cols bleus. La CTCUM, si elle réglait cette semaine avec chauffeurs et opérateurs, accorderait des hausses indexées excédant 8%.

Avec raison, M. Trudeau souligne que les Canadiens n'accepteront pas de se prêter aux restrictions volontaires si les exceptions se multiplient. Personne ne veut être la poire dans cette affaire.

Le premier ministre peut-il expliquer aux citoyens comment sera respectée une élémentaire équité sociale si, déjà, les principaux agents de l'économie refusent d'accepter ou n'acceptent qu'en partie son plan de redressement? Le choix des contrôles incitatifs débouche nécessairement sur l'inégalité et l'injustice. Or M. Trudeau a prévenu le peuple en termes clairs: s'il n'y a pas de contrôles efficaces contre l'inflation, l'économie canadienne est au bord de l'effondrement. Déjà, il veut exercer des pressions, presque par voie de chantage, sur les entreprises subventionnées qui ne se conformeront pas.

Pour les fonctionnaires fédéraux, c'est une loi draconienne; pour les retraités, une perte de revenu espéré; pour certains prix, une réglementation; pour quelques entreprises, une menace voilée. Alors pourquoi ne pas faire maintenant ce que la conjoncture lui imposera dans quelques mois: des contrôles généraux et obligatoires. Ce serait justice.

Michel ROY

Feuille d'érable sur Airbus A-320

Il n'est rien de moins certain que la participation du Canada au projet Airbus: pour le moment, le gouvernement d'Ottawa a simplement donné son accord de principe pour discuter du projet. Mais on ne peut s'empêcher d'en parler: d'une part, parce que l'engagement dans une telle entreprise aura des conséquences pour l'économie canadienne et particulièrement québécoise; d'autre part, parce que cette collaboration par l'intermédiaire du Canada, peut représenter un style nouveau de coopération internationale où le Canada pourra jouer un rôle aussi important qu'inédit.

Bien sûr, la situation est complexe.

On sait que l'industrie aéronautique marque présentement le pas: des compagnies nationales, comme des entreprises privées, ne peuvent plus se permettre d'acheter les avions qu'elles avaient pourtant commandés plus tôt. La production a donc considérablement diminué. Or, il faut se rappeler que le seuil de rentabilité de l'Airbus A-320 est de 700 appareils.

De plus, le compétiteur direct de cet avion est le 7-7, fabriqué aux États-Unis par la compagnie Boeing qui a également l'intention d'impliquer le Canada dans son projet. Il est probable que le produit américain aura la faveur des compagnies nord-américaines, d'autant plus que Boeing a construit des avions qui ont répondu à toutes les attentes de la clientèle. Il serait normal, en temps de disette, que l'Amérique protège son industrie contre une certaine invasion européenne.

Mais le gouvernement canadien peut voir plus loin. Et espérons qu'il le fera.

L'industrie aéronautique a changé de rythme dans son ascension fulgurante entreprise avec l'ère des avions à réaction. Ce qui ne veut pas dire qu'elle va cesser ses activités; bien évidemment, les générations qui nous suivent auront besoin d'avions, peut-être plus que nous. Ceux qui pourront les leur fournir feront partie d'un marché profitable.

Dans ce marché peuvent jouer certains intérêts nationalistes. Mais l'économie doit s'ouvrir à d'autres dimensions, comme la qualité du produit et le service offert. On vient de faire la preuve de cela avec les wagons du métro de New York: Bombardier a su remporter le contrat à la face des Américains.

Le Canada est bien placé pour entreprendre cette nouvelle collaboration. Il s'est acquis une autorité en aéronautique, autant avec Canadair qu'avec De Havilland. Il entretient de bonnes relations avec tous ses partenaires. Il peut distribuer ses activités un peu partout, même aux États-Unis. Et il peut servir de tremplin autant aux pays d'Europe qu'aux États-Unis.

Surtout, le Canada a besoin de grandes entreprises économiques, même s'il doit courir un risque. Vaut mieux l'avion que l'amiante.

Jean-Guy DUBUC

ÇA VA TRÈS BIEN, LES NÉGOCIATIONS, À LA CTCUM ... PUISQUE J'VOUS L'DIS.



Droits réservés

POINT DE VUE

Le maire doit bien rire...

MM. Jean Roy (RCM) et Gaspard Fauteux (GAM)

Bravo, messieurs! Mille fois bravo pour cette belle leçon de solidarité que vous prodiguez à vos commentateurs face au Parti civique de monsieur Drapeau. Plus de fusion. Mais ce qu'il doit rire, notre bon maire et, quant à moi, avec raison. Ainsi chacun de vos partis a réussi à excommunié l'autre, ayant érigé sous forme de «vulgate» sa propre idéologie, ses propres règles de fonctionnement, sa propre conception de l'exercice du pouvoir.

Des gens supposément fatigués du pouvoir à la Drapeau, à la veille d'une élection qu'ils auraient de bonnes chances de remporter se regardent comme des chiens de faïence en se lançant à la tête les pires épithètes. C'est que l'imminence d'un pouvoir appréhendé les rend fébriles comme des sangliers reniflant déjà l'odeur de la truffe. Aussi bien nous au pouvoir qu'eux!

Nolens, volens, les électeurs se retrouveront, une fois de plus, devant la perspective du retour au pouvoir du Parti civique, avec ou sans Drapeau. Savez-vous, messieurs les politiciens, comment il réagira le bon peuple? Il succombera une fois de plus au miroir aux alouettes que brandira le Parti civique, en ayant ras le bol des petites chapelles politiques à l'intérieur desquelles chaque nouveau tonsuré se prend pour un chanoine.

Bonne chance, monsieur Drapeau! On ne mérite pas mieux que votre retour en force à l'hôtel de ville.

S. M. VAILLANCOURT
Montréal



Ivan Guay

La stabilité monétaire, un rêve irréalisable

(Collaboration spéciale)

Il n'y a pas de questions économiques plus difficiles à comprendre pour le profane que les problèmes monétaires. Car la monnaie est non seulement au cœur de l'économie mais aussi de la politique qui fausse les lois de la première. Il y a d'ailleurs presque autant de monnaies différentes que d'États, puisque l'une des prérogatives principales d'un État est de battre monnaie, c'est-à-dire avoir un contrôle exclusif sur le moyen d'échange privilégié de son marché intérieur. Comme le monde est morcelé en États très divers qui vont du régime totalitaire au régime démocratique et de l'économie socialiste à l'économie capitaliste, on peut se demander si un système monétaire international est possible.

Bien sûr, le commerce entre peuples est vieux comme le monde et les commerçants ont toujours réussi tant bien que mal à s'accommoder à tous les régimes et à pénétrer toutes les frontières. Mais le progrès économique est intimement lié au commerce international et son essor est inversement proportionnel à l'essor des nationalismes. C'est pourquoi le plus grand progrès économique des temps modernes a pris naissance avec la fin de la guerre 1939-45, alors que les nationalismes

les plus exacerbés, ceux de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, avaient été éliminés et que le commerce international a pu prendre le plus grand essor de son histoire.

Mais il n'y a pas de commerce international prospère sans accord monétaire international. C'est pourquoi les USA convoquèrent la Conférence internationale de Bretton Woods en juillet 1944, qui créa le Fonds monétaire international et la Banque mondiale et consacra, pour toutes fins utiles, le dollar américain monnaie internationale au même titre que l'or. Il faut, en effet, se rappeler qu'à cette époque le dollar américain, comme la plupart des monnaies, était convertible en or. En outre, il ne faut pas oublier que la seule économie puissante et intacte était celle des États-Unis et qu'elle fut à la base de la reconstruction des pays d'Europe par le truchement du Plan Marshall. Il n'est donc pas étonnant qu'après plusieurs années les trois quarts des réserves d'or du monde capitaliste se soient retrouvés dans les voûtes de Fort Knox.

Mais comme l'or était devenu insuffisant par la croissance des économies nationales et du commerce international, la convertibilité des monnaies en or a été

abandonnée partout (en 1971 pour le dollar américain). Le monde capitaliste est d'ailleurs rendu à la monnaie de plastique avec les cartes de crédit. Mais le problème fondamental demeure: un système monétaire ou financier international peut-il être stable? L'Institut français des relations internationales, dans sa publication RAMSES 82 (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies), tente de répondre à cette question. Comme le reconnaît RAMSES 82 «le système financier international est hiérarchisé». C'est une évidence qui confine au truisme, puisque l'économie mondiale n'est pas soumise à un seul gouvernement qui établit une seule politique monétaire pour tous. Il n'y a même pas d'autorité supranationale pour faire observer les accords douaniers du GATT.

Les pays économiquement puissants ont évidemment des monnaies plus fortes que celles des pays économiquement faibles. Leurs monnaies reflètent leurs économies respectives. Le mark allemand et le yen japonais, qui n'étaient rien après la guerre, sont devenus des concurrents du dollar américain. Bien sûr, ces monnaies ne sont pas de taille à contester l'hégémonie de la devise américaine mais elles peuvent néanmoins influencer la stabilité monétaire internationale.

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

nale peut-il jurer qu'il «respectera la constitution du Québec» alors qu'une telle constitution n'existe pas?

Le gouvernement fédéral devrait demander à ses avocats d'être prêts à contester cette hallucination constitutionnelle.— Le 28 juin.
«The Kitchener-Waterloo Record»

L'inaffabilité des libéraux

Quand les libéraux fédéraux remettent ouvertement en question l'inaffabilité de leur leader, c'est que les choses vont mal. Il est important pour les libéraux d'Ottawa de sauver la face, au point même de proclamer que tout va bien quand ce n'est évidemment pas le cas.

Mais tout a des limites, ou presque. Bien que les libéraux n'aient pas encore trouvé le courage d'échanger leur leader, M. Pierre Trudeau, contre des considérations futures, ou de pousser le premier ministre à la retraite, un nombre de plus en plus grand d'entre eux n'essaient même plus de dissimuler leurs désirs secrets, et ils se sentent de plus en plus

coincés quand ils soupèsent les chances de gagner une autre élection nationale avec leur leader actuel et avec les politiques en cours.

Il se peut que le parti se rende compte de sa vulnérabilité au point de vue électoral, mais rien ne semble indiquer que M. Trudeau partage cette inquiétude. (Récemment) il a adressé la parole aux libéraux de l'ouest de l'Ontario, où le parti a deux députés mais aucun représentant à l'Assemblée législative provinciale, et leur a déclaré qu'ils parlent et agissent comme des conservateurs. C'est probablement parce qu'un plus grand nombre d'entre eux voudraient être élus.

«The London Free Press»

Contraintes budgétaires

Il serait formidable de croire que le gouvernement fédéral est sincère dans ses efforts pour réduire l'inflation et remettre l'économie sur le bon chemin. Mais cela est difficile à accepter. Ottawa semble déterminé à sauver sa propre peau en obligeant tout le monde à se serrer la ceinture au

moyen de contraintes budgétaires que lui-même n'a pas l'intention d'appliquer à ses propres dépenses.

Avant de prendre en considération tout autre aspect de ce que le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a présenté aux Communes... il faut se rappeler que ce nouveau budget a pour but principal de sortir les libéraux et le ministre des Finances de l'abîme où ils étaient sur le point de tomber en raison de leurs performances passées, y compris le budget de novembre dernier, qui a été à toutes fins utiles jeté à la poubelle.

On espère que le public, du jour au lendemain, va reprendre confiance dans un gouvernement qui a depuis longtemps perdu sa crédibilité, simplement parce qu'il a rétracté certains des aspects les plus critiques de ce budget mal conçu. Nous sommes censés admettre que ce sont nos trop grandes exigences qui sont responsables de la situation dans laquelle nous sommes présentement, et ceux qui ont encore des emplois devraient accepter de se serrer la ceinture à la place du gouvernement, en payant des impôts plus élevés par suite d'une nouvelle indexation limitée.— Le 30 juin.

«The Thunder Bay Chronicle-Journal»

EN VRAC

L'intolérance du vaincu

Encore deux de vos correspondants, André Charbonneau-Claude et Jacques-A. Choinière, professeur à l'Université Laval, nous remémorent (LA PRESSE, 16 juillet) cette bonne vieille rengaine voulant que les anglophones du Québec ont bien tort de se plaindre: il forment, grâce à notre générosité, la minorité la plus choyée au monde, alors que leurs injustices envers nous leur méritent un sort bien pire que celui dont ils se plaignent.

Un simple coup d'oeil à notre histoire nous démontre tout le contraire.

En 1760, à la suite d'une bataille bête, qui n'a duré que quelques minutes, il s'est instauré au Québec un état de fait indéfectible. Les Anglais vainqueurs ont acquis tous les droits, et nous, les vaincus, avons perdu tous les nôtres. Les guerres de cette époque avaient des conséquences bien aussi inhumaines que celles d'aujourd'hui. Notre «générosité» n'a donc rien eu à voir là-dedans.

Depuis cette tragédie, nous, francophones, avons reconquis plus de droits que nous n'en avions avant notre défaite, tandis que les anglo-

phones ont vu les leurs diminuer continuellement, au point que maintenant, nous pouvons, tout légalement, leur interdire d'utiliser leur propre langue dans leurs propres vitrines, honteux retour au siècle de Henri VIII. S'il faut parler de générosité, de quel côté doit-on la voir? Un tel revirement pacifique de situation ne peut réussir sans un fair-play incroyable de la part du perdant.

Bien sûr, il y a eu des anglophones bouchés et chauvins qui nous ont traités en parias, mais, heureusement, il y a eu davantage d'anglophones à l'esprit ouvert pour corriger ces injustices et nous aider à améliorer le sort des francophones partout au Canada.

Il y a toujours eu des francophones bouchés et chauvins qui ont souhaité rendre «dent pour dent» et qui se réjouissent de l'application tâtonnelle de la stupide Loi 101. J'espère que les francophones à l'esprit ouvert reprendront le dessus et nous ramèneront le plus tôt possible au XXe siècle, à la tolérance, à la liberté.

Louis LANDRY

Joliette

Vous vous conduisez comme une collectivité étroite d'esprit, fermée au plaisir de découvrir une autre culture; votre méfiance, votre fausseté de jugement et votre inadaptabilité sociale vous caractérisent bien. VOUS NOUS TRAITÉZ COMME SI NOUS ÉTIIONS UN OBSTACLE... mais un obstacle à quoi?

Nous sommes une collectivité qui pense et qui existe, et nous commençons à en avoir plein le dos de votre

ingérence. Cessez de nous envahir et laissez-nous vivre!

Notre démarche est de vivifier notre «nous collectif», comment pouvons-nous vous convaincre d'être colaboreurs à cette vivation?

Au plaisir de voir cette attitude prendre racine chez vous.

Hélène MÉNARD

Jonanne KEMP,
Direction Jeunesse,
Ottawa, Ontario.

Trop de violence au cinéma

(Lettre ouverte au Cinéma Odéon Villaray.)

Le vendredi 16 juillet, après avoir consulté les journaux, je décide de me rendre à votre salle de cinéma (...). Heureuse surprise: je peux visionner deux films pour le prix d'un: 7:15 Excalibur, 9:45 Arthur. Six heures de cinéma, c'est un peu long mais, par ces chaudes journées d'été, puisque la salle est climatisée, je me laisse tenter. J'achète. Déception et grave erreur!

Les 15 premières minutes, à elles seules, furent tellement agressantes que j'ai dû quitter la salle, incapable d'être complice plus longtemps d'une telle exhibition d'horreur. Les 5 minutes où quelques annonces concernant le prochain programme nous font voir un Belmondo déchainé, mitraillé à la main, assassiné avec indifférence... puis, enfin, le clou, Excalibur, avec des scènes vues par des jeunes qui iront peut-être à la sortie du cinéma, transposer ces scè-

nes au volant de leur Camaro ou Firebird ou bien de «leur blonde».

Je n'ai jamais trouvé le courage de me représenter à 9h45 pour le film «Arthur», tout occupé que j'étais à récupérer un peu de calme.

La censure se préoccupe des organes génitaux, mais qui donc se préoccupera de ce qu'il y a à l'autre extrémité? Je sais bien que le portefeuille se porte non loin de là, mais où peut se porter la réflexion sur la non-violence? Pour l'instant la seule place que j'ai trouvée c'est ici, dans les pages de ce journal.

Au cinéma Villaray, cet hiver, on présentait le film «On Golden Pond»; fort heureusement, il n'était pas accompagné d'un film de karaté. Bravo! Il ne resterait qu'à poursuivre votre politique d'hiver pendant l'été. Bien que l'été le linge se dégrafe, l'esprit demeure.

Bernard BANNON

Montréal

Faites fructifier vos sous

Vous qui avez \$10,000 placés pour cinq ans, dans un compte d'épargne stable, avec un taux de rendement de 20%, qui vous rapporte grosso modo \$2,000 d'où vient-il? Des emprunteurs. Renouvellement d'hypothèque, financement de biens durables (automobiles, meubles, appareils ménagers, etc...)

Qui emprunte? Votre frère, votre fille, votre père, votre cousin, les chômeurs, les bas salariés, les employeurs, les gouvernements...

Ce \$10,000, ce \$50,000 ou ce \$1,000,000 que vous avez épargnés, possiblement à la sueur de votre front, travaille pour vous et vous rapporte davantage d'argent. Erreur! Ce sont ceux qui empruntent qui doivent travailler pour payer les intérêts sur vos dépôts — leurs emprunts — et qui parfois y perdent courage.

Des emprunts 16, 18, 20 et même jusqu'à 28%, ça coûte cher à rembourser. Des intérêts aussi élevés, c'est pas juste pour ceux qui doivent les payer.

Réfléchissez. Faites-vous réellement un bon placement? Au lieu de cela, investissez votre papier avant qu'il ne soit dévalué. Faites-vous construire un logement, si vous êtes locataire. Si vous êtes propriétaire, et millionnaire, faites construire des

logements à prix modique et louez-les à vos frères, pères et mères, concitoyens. Ces logements, vous en demeurez propriétaires, et comme propriétaires vous vous construisez une équité. Bâtissez-vous un toit. Vous cesserez de passer pour de méchants garnements à cause de votre argent qui coûte à tous beaucoup d'argent.

Jean JOANIS

Aylmer

N.B.

- **Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.**
- **Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.**
- **LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.**
- **L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.**
- **Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.**
- **Si possible écrire à la machine, à double interligne.**
- **Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.**

On n'est pas sorti du bois...

Monsieur Lucien Lessard

Ministre Québec

Monsieur,

La fin de semaine du 9 juillet, nous sommes allés à la pêche au lac Sauvage, dans le parc du Mont-Tremblant, jusqu'à ce que le vent devenu violent mette fin à notre excursion.

Sur le chemin du retour, notre voiture dut s'arrêter devant un arbre brisé par le vent, qui nous barrait littéralement la route. Après de vains efforts pour déplacer l'arbre, nous sommes partis à la recherche de patrouilleurs, mais sans succès. Nous avons dû passer la nuit dans le bois à la belle étoile et au grand vent, avec les insectes et les animaux. Il faisait froid cette nuit là: 8 degrés C.

Tôt le matin, deux bons samari-

tains nous ramenèrent à la barrière principale où nous avons raconté notre aventure aux gardes-pêche qui nous ont répondu que «CETTE ANNEE, LE BUDGET NE NOUS PERMET PLUS DE PAYER LE SALAIRE D'UN PATROUILLEUR».

Monsieur le Ministre, que pensez-vous d'une telle situation? Advenant une maladie subite, qui serait responsable? (...) Cette lettre prendra peut-être le bord de votre grande «fillette» numéro 13, mais soyez assuré qu'il existe d'autres beaux lacs et que notre argent est aussi bon ailleurs que dans ce coin perdu et sans secours. (...)

Serge LEDUC

Saint-Léonard

Michel McNICOLL

Montréal

«Laissez-nous vivre!»

Madame McGrath

présidente

Conseil d'éducation de

Cochrane-Iroquois Falls,

Ontario

Madame,

Nous apprenons que votre conseil a rejeté, le 14 juin dernier, les résultats d'une enquête-sondage (que le conseil a lui-même demandée et subventionnée) qui a donné comme résultat que 58.6% des répondants ont exprimé le désir de voir une entité française s'établir à l'école secondaire d'Iroquois Falls, dès septembre 1982.

C'est toujours avec stupéfaction que nous apprenons une nouvelle semblable. Stupéfaction, amertume et disons-le, un profond dégoût. Une communauté minoritaire fait preuve d'initiative pour l'amélioration de son sort et on la traite avec insolence et hostilité, comme si sa présence sur le territoire ontarien était indésirable, voire même menaçante.

Nous aimerions bien savoir ce que la majorité a à craindre de cette communauté qui ne demande que «sa place» sur un territoire qui est aussi le sien.

Un médecin répond à un confrère

Docteur T. Emmett Francoeur

Directeur de pédiatrie générale

Hôpital de Montréal pour enfants

Cher docteur Francoeur,

J'ai lu, par hasard, la petite crotte injuste et indécente que vous avez fait paraître dans la Tribune libre de La Presse de mardi, 13 juillet.

Aller mettre sur la place publique une assertion ou vous accusez de trahison le docteur Paul Desjardins, président de la Fédération des médecins spécialistes de la province de Québec, est un geste qui me surprend de la part d'un médecin universitaire.

Les arguments fort discutables que vous apportez dans cette accusation et la mise en demeure au docteur Desjardins de démissionner immédiatement témoignent, de votre part, d'un manque de jugement d'une ampleur dont je n'ai pas été souvent témoin.

Puisque, toutefois, vous avez situé le débat sur cette place publique, c'est sur celle-ci que je me dois de vous répondre, car ceux que vous avez ainsi trompés méritent de connaître la vérité.

Vous dites qu'à la réunion de «plusieurs milliers» de spécialistes tenue dans la salle de bal de l'hôtel Reine-Elizabeth le mardi, 15 juin 1982, le docteur Desjardins a reçu un mandat de grève pour défendre certains droits.

L'agencement du Grand Salon plus les salons Marquette et Joliette, tel

que réservés par la F.M.S.Q. pour la réunion du 15 juin, ne contient au grand maximum que 1,500 places (chiffre confirmé par le bureau des ventes du Reine-Elizabeth).

Etant présent à cette réunion, je puis dire qu'aucun vote définitif n'a été pris. Ceux qui étaient présents ont été requis de remplir un bulletin secret sur lequel chacun se prononçait en faveur ou contre la grève. Ces bulletins devaient être, par la suite, complétés avec ceux reçus ou à recevoir par la poste.

Pendant le discours du président, le docteur Desjardins, chaque fois que la possibilité d'une grève était soulevée, un tonnerre d'applaudissements éclatait.

Comme j'étais et suis encore contre toute forme de grève, je fus, au début, impressionné par l'ampleur répétée de ces applaudissements. Toutefois, à un certain moment, j'ai cessé d'écouter et j'ai regardé pour constater que lorsque ces éclairs d'applaudissements se produisaient, il n'y en avait qu'un sur trois en moyenne qui se faisait aller les claquettes, les autres restant muets et, par ce mutisme, manifestaient leur opposition à la grève. Ce décompte m'a sur-le-champ confirmé dans mon opinion.

Quand la période de questions ou d'expression d'opinions a été ouverte, les premiers qui se sont prononcés contre la grève ont été accueillis par des «shoos». Je suis sûr que vous avez «shooté» copieuse-

ment (si vous étiez là). Quand je me suis levé pour donner, en tant qu'ophtalmologiste, «mon point de vue», j'ai dit que mon opinion risquait d'être contraire à celle de certains.

Je leur ai demandé de se contenter de mettre leurs «choux» dans un sac. J'ai ainsi pu dire que j'étais complètement contre la grève sans recevoir un seul «shoo». J'ai pu, en toute tranquillité, dire qu'il y avait d'autres moyens de pression à exercer sur le gouvernement, moyens qui avaient d'ailleurs été mentionnés par le docteur Desjardins. Ces moyens pourraient être plus efficaces que la grève et ne risqueraient pas de nous aliéner la population dont la grande majorité a, pour nous, une reconnaissance bien motivée.

La réunion s'est terminée dans le calme.

Seulement 50% des membres de la F.M.S.Q. ont remis un bulletin, soit le soir de ladite réunion, soit via la poste. Sur les bulletins reçus, 81% se sont prononcés pour la grève. Connaissant «mon monde», je sais que tous les «grévistes» ont envoyé leur vote et que la majorité de ceux qui étaient contre la grève n'ont pas jugé à propos ou nécessaire de l'envoyer, ce qui veut dire que 81% de 50% égale 45% pour la grève et une très grande possibilité de 55% contre. C'est l'opinion des membres et a agi en conséquence. Cela est loin d'un mandat de grève.

Je suis comme vous contre les manigances actuelles du gouvernement. Contrairement à vous, toutefois, je suis convaincu et cette opinion est partagée par plusieurs, qu'il y a d'autres moyens de pression plus efficaces que la grève. L'un d'eux serait de demander à nos patients de nous appuyer dans nos revendications auprès de leur député. Si elle est plus difficile et laborieuse, cette méthode nous permettrait de garder le respect de nos patients, au lieu d'être assimilés aux autres «faiseux» de grève.

J'espère, cher ami Francoeur, que vous avez lu jusqu'au bout cette mise au point. Je souhaite qu'en homme intelligent, vous réalisiez que vous avez été très injuste envers le docteur Desjardins et que vous êtes «mis les pieds dans les plats». Si vous

Les permis de taxi spéciaux pour Dorval

Monsieur Marc Laurendeau,

LA PRESSE

Nous avons pris connaissance de votre éditorial du 14 juillet dernier «Un taxi noir, mais pas de chauffeur noir, S.V.P.» et désirons par la présente apporter certaines précisions sur une partie de votre texte, relativement aux permis spéciaux de l'aéroport de Dorval. Vous écrivez:

«N'oublions pas pour autant les responsabilités fédérales. Depuis mars 1982, une nouvelle réglementation à Dorval détermine le mode d'obtention du permis. Il faut payer \$1,200 par année, au lieu de 75 cents le voyage comme auparavant. Il n'y a que 225 permis, tirés au sort et non transférables. En pratique, les chauffeurs noirs, qui effectuaient 90% du taxi à Dorval, n'en touchent plus que 1%. La discrimination économique que les autorités fédérales ont exercée à leur endroit est carrément odieuse.»

Contrairement à ce que vous affirmez, monsieur Laurendeau, le tout a été fait dans la plus stricte légalité par les deux paliers de gouvernement ainsi qu'avec la participation des trois ligues, soit A-5, A-12 et A-11. En premier lieu, Transport Canada a fait publier des avis publics dans les médias francophones et anglophones avisant les intéressés qui oeuvrent dans cette industrie, qu'ils avaient à se présenter soit à l'aéroport international de Montréal (Dorval), et/ou aux ligues concernées, ce afin de compléter des formulaires de demande pour l'obtention dudit permis.

La Ligue de taxis de Montréal Inc. (A-11) a confirmé ceci par l'envoi d'une lettre circulaire à tous ses membres les invitant à poser leur candidature pour l'obtention de ce permis d'aéroport, si intéressé à travailler à cet endroit.

Ce nouveau système a été mis sur pied afin d'apporter des améliorations concernant la qualité du service offert au public voyageur. Également, le but premier visé par Transport Canada était d'améliorer le niveau de vie des chauffeurs de taxis en limitant le nombre à 225 voitures-taxis. Un fait est à remarquer: sur le

total de chauffeurs de couleur, seulement huit demandes de permis d'aéroport ont été enregistrées (par des personnes d'origine haïtienne) et ces mêmes huit personnes ont obtenu un permis d'aéroport à Dorval.

La Ligue de taxis de Montréal Inc. (A-11) par:

Lucien BONHOMME

Vice-président

Je n'ai jamais affirmé que les décisions affectant Dorval avaient été prises dans l'illégalité. Il faut toutefois se demander si la hausse des exigences financières n'éliminait pas automatiquement les Haïtiens aux moyens plus réduits et de constater qu'en pratique, du moins, c'est ce qui est arrivé. Voilà qui paraît légal de prime abord sauf si on se réfère aux Chartes des droits et libertés qui interdisent la discrimination. L'enquête annoncée devrait nous éclairer là-dessus.

Marc Laurendeau

Mise au point sur la cie Hemlock

Dans une récente chronique, j'écrivais que «La majorité des compagnies de taxi (y compris Hochelega, Landsdowne, Hemlock, Coop, etc.) n'engagent pas de Noirs, invoquant parfois comme raison que le public ne les apprécie guère». Ces informations provenaient d'une enquête effectuée par la Gazette et clairement citée dans mon article. Une précision s'impose dans le cas de Hemlock qui répartit les appels sans engager les chauffeurs. S'il n'y a pas de Noirs à la compagnie Hemlock, la responsabilité en revient aux propriétaires de véhicules taxis faisant affaires avec elle et qui pratiquent cette embauche restrictive.

Marc LAURENDEAU

Précisions du directeur général adjoint de l'AECQ

M. Pierre Bellemare

La Presse

Monsieur,

La présente fait suite à votre article sur la construction, paru dans LA PRESSE du mercredi 26 mai.

Je vous ai informé le 25 mai au téléphone que je vous donnerais uniquement des informations objectives pour que vous puissiez comprendre la situation à partir de laquelle vous deviez faire un article. J'ai surtout insisté sur le fait que je ne pouvais commenter en aucune façon cette situation et que tout commentaire devait originer du président que vous pouviez rejoindre à L.G.-3 à l'un des numéros que je vous ai fournis.

Ont suivi une série d'explications factuelles sur notre système de relations du travail, le décret et la négociation, notre loi particulière, l'AECQ et son origine, la composition de notre membership, etc.

Vos questions portaient sur notre assemblée générale, le vote négatif et l'annonce prochaine d'une commission parlementaire.

Puisque des journalistes étaient présents à notre assemblée générale et que les résultats simples et pondérés furent annoncés publiquement, je vous ai donné ces résultats, en vous expliquant l'origine et la nature de ce concept de pondération.

Malheureusement, votre article du lendemain contenait des commentaires et de l'attribution à un porte-parole de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

De plus, votre article affirmait que l'assemblée avait été noyauté par un groupe de petits employeurs marginaux.

Je sais pertinemment que je n'ai jamais utilisé ces termes pour décrire la situation, mais plusieurs interprètent ces paroles comme une citation du porte-parole de l'AECQ.

Monsieur Bellemare, je représente et je défends les intérêts des entrepreneurs en construction depuis bientôt douze ans. Il existe, je crois, une solide confiance réciproque entre ceux-ci et moi; une telle confiance n'existerait pas si j'avais considéré comme des marginaux les petits employeurs, soit la grande majorité de nos membres.

Pourtant, dans la situation tendue que l'AECQ vit présentement, un article de journal pourrait suffire à ébranler cette confiance et mettre en doute mon intégrité professionnelle face à l'ensemble du patronat de la construction, le tout à cause d'une simple erreur d'interprétation et de présentation.

Puisque vous êtes appelé à couvrir encore le domaine des relations du travail, j'ai cru que l'expérience pourrait être utile à vous-même et à vos éventuels interlocuteurs, d'où, la présente lettre.

Jean-Pierre LANGLOIS

directeur général adjoint

AECQ

SÉCURITÉ ET CONFORT

CHAISE ÉLECTRIQUE



- Chaise roulante électrique
- pour un déplacement facile et sans effort
- pliante — pour gaucher et droitier

CANNES - MARCHETTES

- supports pour marcher
- béquilles
- cannes marchettes

EQUIPEMENT MÉDICAL

Vente ou location

849-2407

Heures d'affaires: lun. au ven. de 9:00 à 17:30

mar. au ven. de 9:00 à 15:00

4338 ST-DENIS MTL.

Regent St-Pierre

C. MARTIN JR.

VENTE 20% DE RABAIS

offre spéciale répétée

Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRÉ-FENÊTRE ET MOUSTIQUAIRE

PORTES ET FENÊTRES

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

PAYEZ EN NOVEMBRE PAS D'INTÉRÊT

ACHÉTEZ MAINTENANT

PAYEZ EN NOVEMBRE PAS D'INTÉRÊT

TERMES FACILES

Estimation gratuite... Composez 731-7676

AUSSI AUVENTS ET PORTES PATIO — SOIR 738-5425

MORCO ALUMINIUM INC.

8225, av. Mayrand

Montréal

• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES

Commandes 285-7111

du lundi au vendredi 9h à 17h

Pour changer 285-7205

du lundi au vendredi 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

Détails 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, voyages 285-7265

Carrières, professions, nominations 285-7320

FONCTION PRINCIPALE: APOSER LA SANCTION ROYALE

Le lieutenant-gouverneur coûte \$662,000 au Québec

■ QUÉBEC (PC) — Les Québécois ne sont pas les gens les plus royalistes, mais ils se paient néanmoins l'un des lieutenants-gouverneurs les plus dispendieux au Canada.

DONALD CHARETTE
de la Presse Canadienne

Le représentant de la reine au Québec a échappé jusqu'à présent au couperet gouvernemental, qui n'a pourtant pas épargné les programmes sociaux.

En 1982-83, les contribuables du Québec auront versé \$662,000 pour le maintien du poste de lieutenant-gouverneur, détenu depuis 1976 par M. Jean-Pierre Côté.

Le premier ministre René Lévesque a indiqué à la fin de la session que la période faste du lieutenant-gouverneur tirait à sa fin.

Les données du Conseil exécutif, dont certains éléments ont été livrés en commission parlementaire, mentionnent qu'un montant de \$521,000 a été affecté cette année au lieutenant-gouverneur pour payer le personnel, le loyer et divers services.

Il faut dire que pas moins de 15 personnes travaillent pour M. Côté, soit un chef de cabinet, un secrétaire particulier, un secrétaire, deux agents de bureau, un maître d'hôtel, deux cuisiniers, un marmiteux, deux serveurs, trois femmes de chambre et un jardinier.

Limousines

D'autres frais sont également pris en charge par le Québec, plus précisément par les ministères des Travaux publics et de la Justice.

Un document du Conseil exécutif souligne que la Justice fournit deux gardes du corps-chauffeurs au lieutenant-gouverneur, une dépense de \$50,000.

De leur côté, les Travaux publics assument pour \$91,000 de dépenses diverses. Ainsi, l'entretien des deux limousines va coûter \$13,000 en 1982-83 et le chauffage de la résidence nécessitera des déboursés de \$7,800. Par ailleurs, on remarque des frais de \$8,500 pour la préparation de montages floraux, notamment des fleurs coupées.

Le Québec assume le coût de la résidence du lieutenant-gouverneur depuis que la demeure du Bois-de-Coulonge a été rasée par les flammes, en 1966.

Le vaste domaine du Bois-de-Coulonge est toujours à la disposition du représentant de Sa Majesté, et on y maintient une ferme avec un employé à temps plein.

La facture totale dépasse donc les \$600,000 pour le poste de lieutenant-gouverneur, dont la fonction principale est d'apposer la sanction royale au bas des nouveaux projets de loi de l'Assemblée nationale.

Autres provinces

Mentionnons que le gouvernement fédéral assume une partie des coûts reliés à cette fonction. Une recherche effectuée pour la Chambre des Communes à Ottawa indique que le gouvernement central a déboursé \$76,000 pour M. Côté en 1982-83.

Ceci comprend le paiement de son salaire de \$35,000 et une allocation de \$22,000.

Il n'est pas facile de savoir combien coûte le lieutenant-gouver-

neur dans les autres provinces, mais l'Ontario soutient qu'elle débourse \$145,000 pour le sien.

Elle avoue cependant qu'il existe d'autres factures qui ne sont pas comptabilisées. En Ontario, le titulaire de ce poste paie pour sa résidence.

Des chiffres qui datent de 1979-80 démontrent que le coût de ce poste varie de \$59,000 en Saskatchewan à \$570,000 à Terre-Neuve.

Le gouvernement québécois se dit déterminé à mettre fin aux dépenses «sommatoires» de son lieutenant-gouverneur.

Le premier ministre René Lévesque l'a du moins affirmé en commission parlementaire et l'a répété devant les journalistes.

Pas de revanche

«Laissons-le aller tel qu'il est pour cette année, il a un mandat qui achève», devait-il dire. Il a même précisé que si le gouvernement n'a pas resserré les cordons de la bourse cette année, c'est qu'il ne voulait pas être taxé de mesquinerie.

On aurait pu penser en effet qu'il s'agissait d'une douce revanche contre M. Côté pour sa participation aux cérémonies marquant le rapatriement de la constitution, à Ottawa.

A une époque où le PQ était beaucoup plus sensible aux manifestations de la monarchie canadienne, la nomination d'un lieutenant-gouverneur avait fait tout un plat à Québec. Comme le veut la coutume, le premier ministre avait soumis une série de noms qui furent rejetés par Ottawa.

M. Lévesque avait donc laissé le soin au gouvernement fédéral de



Photothèque La Presse

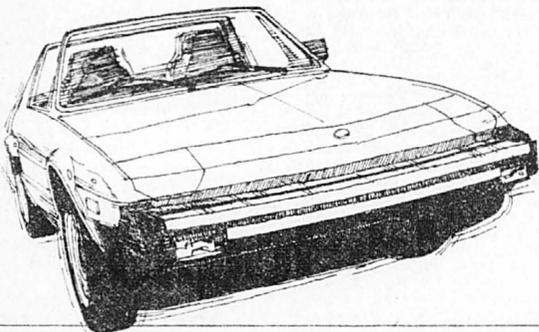
Jean-Pierre Côté

désigner son représentant de la Couronne au Québec.

Le mandat de M. Côté se termine en avril, mais il est renouvelable. M. Côté est un ancien ministre des Postes et du Revenu, devenu sénateur par la suite.

Voitures décapotables. Prix imbattables.

La X1/9:

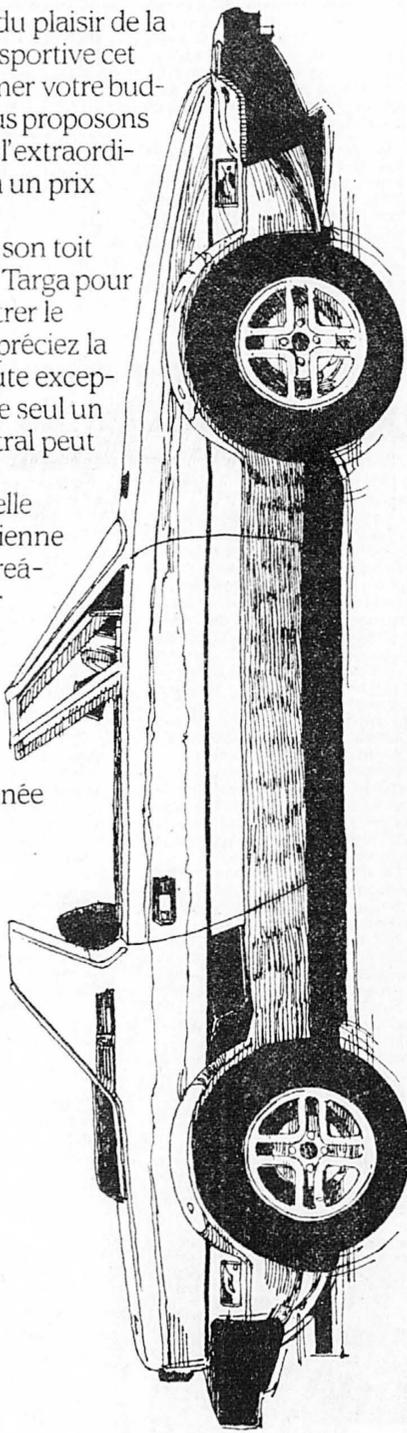


une sportive italienne en solde.

Profitez du plaisir de la conduite sportive cet été, sans ruiner votre budget: nous vous proposons maintenant l'extraordinaire X1/9 à un prix imbattable.

Enlevez son toit spécial style Targa pour laisser pénétrer le soleil...et appréciez la tenue de route exceptionnelle que seul un moteur central peut offrir.

Cette belle sportive italienne est un rêve réalisable, pour bien moins que vous ne le pensez. Venez donc faire une randonnée d'essai!



Coiteux Autos Ltée
5235 Avenue Papineau
Montréal, Québec
526-3363

Ninth Avenue Motor Sales Ltd.
895 St-Louis
Lachine, Québec
637-5887

Luciani Automobile Inc.
9510 Boulevard St-Michel
Montréal, Québec
384-7120

Auto Allard Inc.
2039 Chemin Chambly
Longueuil, Québec
674-8734

Garage Lehoux et Simard
450 Jacques-Cartier Sud
St-Jean, P.Q.
347-6555

Le sénateur John Connolly décédé

■ OTTAWA (PC) — Le sénateur John Connolly est décédé à l'âge de 75 ans, hier, au Centre médical de la défense nationale, à Ottawa.

Nommé sénateur en 1953, M. Connolly était devenu leader du gouvernement libéral l'année suivante, au moment où M. Lester B. Pearson était premier ministre. Il a rempli cette fonction jusqu'en 1968.

Né à Ottawa, M. Connolly avait fréquenté les universités d'Ottawa, Queen's, Notre-Dame et de Montréal.



John Connolly Laserphoto PC

Stanley Knowles songe à la retraite

■ OTTAWA (UPC) — A 74 ans, Stanley Knowles est de tous les députés celui qui est resté le plus longtemps aux Communes. Toutefois, même s'il s'est bien remis de la crise qui l'a surpris il y a neuf mois, M. Knowles ne sait pas encore s'il se présentera aux prochaines élections.

Au cours de la première entrevue qu'il a consenti à accorder depuis l'an dernier, le député a déclaré que sa décision de rester en politique dépendait surtout de son état physique.

«Il est encore trop tôt pour que je prenne une décision, a-t-il dit en fin de semaine. Je n'ai pas 90 ans mais seulement 74. Attendons voir ce qui se passera.»

Les médecins lui ont dit qu'il ne

se remettrait que lentement de sa maladie et M. Knowles préfère attendre le moment opportun avant de se prononcer. «Chose certaine, a-t-il dit, ce sera dur pour moi de quitter le parlement qui fut le centre de ma vie pendant quarante ans.»

«J'aime être au parlement, a-t-il ajouté, et j'y vais de plus en plus souvent. Certains jours, je me contente de m'asseoir et d'écouter les discours. Je ne fais plus autant d'interventions qu'avant.»

M. Knowles est député de Winnipeg centre-nord depuis 1942 et même s'il ne fut pas en poste de 1958 à 1962, il n'en demeure pas moins de tous ses collègues celui qui siègea le plus longtemps à Ottawa.

OTTAWA

\$127,000 POUR LA MISE AU POINT Kaplan prédit l'exportation des casques protecteurs des policiers

Il faudra deux heures pour faire ces tests sur chacun des casques. «Comme il faudra en tout 10 heures pour compléter les essais, le coût total sera de \$4,000» signale l'offre de service de la compagnie.

Un ingénieur analysera les résultats pendant cinq jours. A \$330 par jour, la facture sera de \$1,650. Il faudra ensuite investir \$1,350 pour modifier et réparer les casques, ce qui donne une dépense totale de \$7,000.

Tout cela, selon la compagnie permettra une «comprehensive review of the state of art in crowd control helmets...»

Le F-18 sort de son nid

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, qui s'est rendu célèbre en déclarant que «piloter un F-18 c'est comme faire l'amour», se rendra mercredi à Saint-Louis au Missouri, pour assister à la sortie du premier des 138 oiseaux de guerre commandés par le gouvernement canadien à la firme McDonnell Douglas pour la modique somme de \$5 milliards.

M. Lamontagne ne pourra toutefois pas rapporter son acquisition avec lui, puisque les essais ne sont pas complétés. La livraison officielle est prévue pour le mois d'octobre.

Tout comme le dollar canadien, les coûts du F-18 fluctuent à la hausse ou à la baisse, dépendamment de l'inflation aux États-Unis et de la valeur de notre devise par rapport au dollar américain.

Les essais

Les amateurs de techniques policières seront sans doute intéressés à la nature des essais qui seront effectués pour développer un nouveau casque.

On apportera cinq casques au centre des forces armées à Nicolet, et on tirera trois coups de feu de calibres différents sur chacun.

Parlant du F-18, le gouvernement a posé un geste assez surprenant à la fin juin, compte tenu du fait qu'il a toujours insisté sur le fait que les entreprises québécoises devront être compétitives si elles désirent obtenir leur part des retombées de ce contrat. Une firme ontarienne, la «Leigh Instruments» d'Ottawa, a reçu un prêt sans intérêt de \$4,1 millions pour l'aider à décrocher un contrat de \$37 millions pour la fourniture de matériel électronique nécessaire au F-18. On peut se demander comment se mesurera la compétitivité des compagnies si Ottawa commence à en subventionner certaines dans l'octroi de ces contrats.

Le Hilton hante Herb Gray

La décision du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, d'accorder un prêt sans intérêt de \$6 millions pour la construction d'un hôtel Hilton dans son comté continue de le hanter presque quotidiennement aux Communes.

La semaine dernière, c'est le député conservateur Joe Reid, de St-Catharines en Ontario qui est revenu sur le sujet, et a demandé au nom de l'équité, que sa région soit désignée dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie (PAAIM) qui a subventionné la construction du Hilton. Ça ne fait que commencer...

Par ailleurs, un industriel québécois, M. Henri Deslauriers, de la compagnie Mondor Limitée, d'Iberville, a écrit à LA PRESSE pour se plaindre du rejet par les administrateurs du PAAIM, de sa demande d'aide de \$500,000. M. Deslauriers signale que son projet consistait en des études de consultant totalisant \$100,000, l'implantation d'un nouveau système de \$100,000 et l'acquisition de nouvelles machineries au coût de \$300,000.

La réponse du gouvernement: «Malheureusement, la décision s'avère négative car le coût de l'étude fut jugée comme ne représentant pas un fardeau financier important pour votre compagnie.»

M. Deslauriers, qui a fait parvenir une copie de sa lettre à son député, M. Paul-André Massé, conclut en disant que «nous croyons, d'après les chiffres que vous (LA PRESSE) avez publiés, qu'il y a sans doute du favoritisme en particulier pour la région de Windsor dont M. le ministre Herb Gray est le député.»

La parole est au député Massé.

La franchise de Lalonde

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, n'a pas peur d'appeler les choses par leur nom.

Le ministre a publié vendredi un communiqué de presse annonçant la nomination de son nouveau chef de cabinet, un certain Douglas B. Richardson, de Saskatoon.

Après avoir décrit en trois phrases le curriculum vitae de son nouvel adjoint, le communiqué de M. Lalonde se termine par ces mots: «M. Richardson était candidat du Parti libéral dans la circonscription électorale de Saskatoon-Est lors de l'élection générale du 18 février 1981.»

Le gouvernement ne met toutefois pas toujours autant de diligence à informer la population. Le député conservateur Sinclair Stevens a demandé la semaine dernière pourquoi on n'avait toujours pas répondu à sa demande d'informations sur le total des dépenses engendrées par les tournées internationales du premier ministre en décembre 1980 et en janvier 1981. «La réponse à la question du député est en préparation» a répondu le porte-parole gouvernemental, David Smith.

La question a été soumise au gouvernement le 29 janvier 1981...

GILBERT LAVOIE

A SURVEILLER

Frédéric Wagnière

Renouveau du marché des obligations

Depuis l'automne dernier, on s'attend en vain à une baisse des taux d'intérêt à long terme qui signalerait un renouveau du marché des obligations. C'est, en effet, un des signes avant-coureurs de la fin d'une récession de voir une baisse des taux à long terme. Il semblait, à la fin de la semaine dernière, qu'on prenait enfin le chemin de cette résurrection du marché des obligations. Au cours de la semaine, la Réserve fédérale avait abaissé son taux d'escompte à 11½ pour cent et la Banque du Canada avait donné un signal très clair que les banques de charte pouvaient abaisser leurs taux préférentiels d'un demi-point. Par ailleurs, les deux banques centrales pouvaient annoncer une progression de la masse monétaire qui ne mettait nullement en danger leurs luttes contre l'inflation.

Le signal le plus rassurant en ce qui concerne les marchés des obligations n'est, pourtant, venu ni des banques centrales ni des statistiques officielles. C'est Henry Kaufman, économiste de Salomon Brothers à New York, qui a annoncé qu'à son avis les taux d'intérêt à court terme allaient continuer à baisser pour l'instant. M. Kaufman est un des économistes les plus influents de New York et Salomon Brothers est un des plus grands courtiers en obligations de Wall Street. Depuis des mois, il a maintenu que, contrairement à tout ce que l'on pourrait dire, les taux d'intérêt américains n'allaient pas baisser et qu'il y aurait même une sérieuse remontée avant la fin de l'année. Jusqu'à présent, il a eu raison, et il a sans doute empêché que le marché des obligations prennent un faux départ à la hausse alors que toutes les conditions n'étaient pas encore réunies.

Kaufman reste prudent

M. Kaufman reste cependant très prudent dans ses prévisions d'une baisse des taux d'intérêt. Il estime qu'elle sera de courte durée et qu'elle prendra fin avec les premiers signes d'une relance économique sous le poids d'énormes émissions obligataires du Trésor américain pour financer le déficit. En somme, il ne s'agirait que d'un bref répit avant que les taux recommencent à grimper comme il l'avait dit tout le temps.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette brève période de baisse des taux, car elle permettra de remettre le marché des obligations en perspective. Au cours des dernières années, le marché a souffert du fait que les taux à long terme n'étaient jamais fortement plus élevés que les taux à court terme, comme il est normal. Les investisseurs ne voulaient donc pas assumer le risque supérieur des obligations à long terme aussi longtemps qu'elles pouvaient avoir des rendements presque aussi élevés — parfois même beaucoup plus élevés — dans le marché monétaire à court terme. C'est pourquoi on a parlé de la mort du marché des obligations. Avec une baisse des taux à court terme, les investisseurs devront de nouveau se poser la question de savoir s'il faut se risquer dans les obligations à long terme.

Situation différente

C'est la question qu'ils ont eu à se poser à la fin de toutes les récessions précédentes et ils n'ont pas montré grand enthousiasme pour le long terme. En effet, ils estimaient à juste titre qu'il y avait encore trop à craindre de l'inflation. La situation est maintenant tout à fait différente, car l'inflation a suffisamment baissé aux États-Unis pour que le rendement réel sur les obligations à long terme soit presque de 10 pour cent. Même le pessimisme voilé des prévisions de M. Kaufman, qui prévoit une nouvelle hausse des taux d'intérêt bientôt, doit pousser les investisseurs à examiner de près les obligations américaines. En effet, M. Kaufman reconnaît implicitement que Washington n'a pas l'intention de prendre des mesures intempestives pour faire baisser les taux d'intérêt artificiellement et ainsi relancer l'inflation.

La situation est loin d'être aussi favorable au Canada pour examiner le problème sous un angle optimiste comme aux États-Unis. D'une part, l'inflation continue à être à peu près deux fois plus élevée qu'aux États-Unis. D'autre part, le poids du financement du déficit fédéral est deux fois plus élevé au Canada qu'aux États-Unis, si l'on ne tient pas compte des possibilités plus grandes d'emprunter à l'étranger. Toutefois, les deux marchés obligataires ne sont pas hermétiques et le marché canadien a tendance à suivre celui des États-Unis. L'investisseur canadien doit donc aussi examiner l'opportunité de placer une partie de son portefeuille dans des valeurs à long terme — l'avantage du long terme étant que c'est le meilleur moyen de profiter d'une forte baisse des taux d'intérêt si elle se produit.

800 tonnes d'or pour la bijouterie

NEW YORK (Reuter) — La demande d'or en bijouterie s'est accrue et les bijoutiers devraient en employer cette année au moins 800 tonnes, soit quelque 206 tonnes de plus que l'an dernier.

Tel est, du moins, l'avis de Donald MacKay-Coghill, chef de la direction d'International Gold Ltd., qui est l'agent de commercialisation de la Chambre des mines sud-africaine.

MacKay-Coghill estime aussi que, cette année, on devrait utiliser 200 à 230 tonnes d'or dans les pièces de monnaie, comparativement à 227 tonnes l'an dernier, tandis que l'or utilisé à des fins industrielles ou d'autres fins, comme l'art dentaire, devrait représenter 250 tonnes, soit environ cinq pour cent de plus que l'an dernier.

Ce spécialiste se dit incapable d'évaluer ce que sera la demande des banques centrales et des investisseurs. Il souligne toutefois que les banques centrales de pays en voie de développement achetaient de l'or lorsque le prix de ce métal est tombé aux alentours de \$300 l'once cette année.

En ce qui concerne les fournisseurs, l'Afrique du sud devrait produire cette année à peu près la

même quantité d'or que l'an dernier, soit entre 650 et 660 tonnes, tandis que d'autres pays non-communistes réduiront vraisemblablement leur production qui était l'an dernier de quelque 300 tonnes.

Pour les pays du bloc communiste, la production devrait être cette année d'environ 300 tonnes, par rapport à 283 tonnes l'an dernier. MacKay-Coghill croit que les Soviétiques seront d'importants fournisseurs d'or quand le prix de ce métal fluctuera à la hausse. Le chef d'International Gold reconnaît que les mines sud-africaines, notamment celles dont les frais de production sont les plus élevés, ont profité de la récente reprise du marché. Leur préférence, toutefois, allait davantage aux opérations de change à terme plutôt qu'aux transactions des marchés à terme des denrées aux USA.

Il ajoute que, cette année, la Banque de réserve d'Afrique du sud a conclu des accords de troc d'or avec des banques européennes mais il a refusé d'en divulguer les détails.

Selon MacKay-Coghill, les ventes de krugerrands en Europe sont légèrement plus fortes que l'an dernier; au Japon, elles sont de 65 pour cent supérieures à celles de l'an dernier.

Récession ou dépression: où est la différence?

On a souvent dit que la différence entre une récession et une dépression est que dans le premier cas son voisin a perdu son emploi et dans le second on l'a perdu soi-même. Il y a, en effet, une forte différence dans la gravité des deux phénomènes économiques, mais on arrive à trouver des critères un peu plus objectifs

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

On se pose la question actuellement, car il n'y a aucun doute que nous sommes en pleine récession et d'aucuns se demandent si nous ne prenons pas le chemin d'une dépression dont la gravité serait égale à celle des années 1930.

Dans les deux cas, on remarque un ralentissement de l'activité économique et une augmentation de chômage. Une récession n'est, toutefois, pas un signe que l'économie est malade. Après une période de croissance économique, il y a de nombreux facteurs qui peuvent provoquer un ralentissement. Des dépenses d'investissement ou de consommation très fortes, qui nourrissent la croissance, peuvent épuiser momentanément les ressources financières et entraîner une baisse des ventes. Pendant la récession, les finances s'améliorent et la reprise écono-

mique se prépare. Dans d'autres cas, ce sont les gouvernements qui provoquent une récession par leurs politiques fiscales ou monétaires destinées à combattre l'inflation.

Phénomène temporaire

Une récession est un phénomène purement temporaire. Après quelques trimestres, l'économie reprend sa croissance. D'une façon générale, il faut que l'activité économique — telle que mesurée par le produit national brut — baisse pendant deux trimestres consécutifs pour qu'on parle de récession. Il arrive, cependant, qu'on estime qu'un fléchissement de la croissance dans un pays à forte croissance comme le Japon soit considéré comme une récession sans qu'il y ait une baisse du PNB. On en est même arrivé à dire qu'une baisse du produit national brut, comme celle que subissent actuellement les États-Unis, n'est pas nécessairement une récession, car elle représente le cheminement le plus direct entre une situation peu désirable vers une situation supérieure à tous points de vue.

Dans le cas d'une dépression, on ne remarque pas le même mouvement de balancier que dans une récession. La baisse de l'activité économique, au lieu de permettre à l'économie de se retrouver et de reprendre ses forces, tend à faire bouler de neige. Cela se remarque

surtout du point de vue financier, car les faillites ne touchent pas seulement les entreprises les plus faibles, mais tendent à entraîner un nombre croissant d'entreprises, institutions financières et exploitations agricoles dans leur sillage. L'effondrement de la bourse est un des signes les mieux connus du marasme financier qui accompagne une dépression.

Baisse des prix

Avec l'effondrement financier qui marque une dépression, il y a aussi une forte baisse des prix des denrées et des prix à la consommation. Cette déflation encourage les épargnants à ne pas investir, car tout investissement comporte un risque alors que l'argent sous le matelas est en sécurité et il pourra acheter davantage demain à cause de la baisse des prix. On parle alors de psychose déflationniste comme on peut parler de psychose inflationniste. Dans le premier cas, on craint l'avenir et l'on essaye de se retrancher et de se mettre à l'abri. Dans le second cas, il faut tout risquer, car la recherche de la sécurité ne peut mener qu'à des pertes financières.

C'est cette dimension psychologique qui est totalement absente d'une récession et qui fait qu'une

dépression soit aussi meurtrière et longue. La seule dépression de ce siècle est celle des années 1930 et elle a duré une bonne dizaine d'années. Au siècle dernier, les dépressions étaient plus fréquentes et moins longues. La prépondérance de l'agriculture dans l'économie facilitait la résorption du chômage par une baisse générale de la productivité. La baisse de la croissance économique était alors tout aussi sévère, mais sa répartition était plus égale.

Problème de taille

Si l'on regarde la situation actuelle, on remarque que l'inflation continue à être un problème de taille, ce qui n'est arrivé lors d'aucune dépression antérieure. Par contre, l'existence simultanée d'une récession et de l'inflation est un phénomène auquel nous sommes habitués. La grande différence est que les gouvernements canadien et américain ne semblent pas prêts à faire la moindre concession à l'inflation dans leurs efforts de mettre fin à la récession.

Il se pourrait, qu'en fin de compte, la différence entre une récession et une dépression soit la même qu'entre une crise de l'économie et une crise de la théorie économique.

L'industrie québécoise du granite de construction est en plein essor

Au moment même où l'industrie québécoise du monument funéraire effectue un recul, le granite de construction, lui, connaît un essor considérable.

Le chiffre d'affaires annuel des producteurs québécois de granite de construction, qui n'était que de quelques centaines de milliers de dollars il y a une dizaine d'années, dépasse maintenant les \$15 millions et l'on prévoit atteindre les \$25 millions l'an prochain.

PIERRE GINGRAS

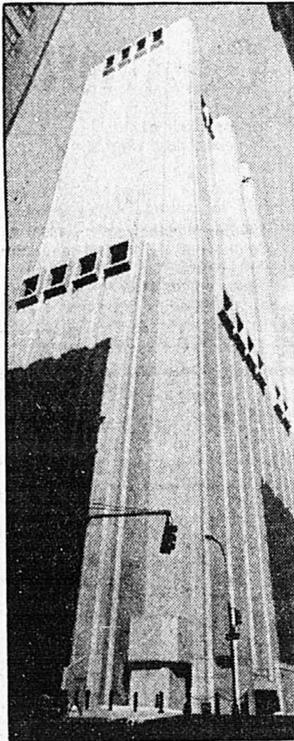
C'est la popularité acquise surtout sur le marché américain où cette pierre est souvent utilisée comme revêtement des édifices de taille moyenne qui a provoqué une activité sans précédent de cette industrie au Québec, l'endroit où on produit (à l'instar du granite fin destiné à la sculpture de monuments) plus de 90 pour cent du granite de construction au pays. Si la situation peut paraître paradoxale dans le contexte économique actuel, elle s'explique par le fait que la construction de nombreux édifices aux États-Unis (comme c'est le cas actuellement à Montréal) a été planifiée il y a plusieurs années.

Pourtant, le béton conserve toujours la vedette en matière de construction. Comment expliquer alors l'engouement actuel pour le granite? Selon M. Luc Dallaire, le porte-parole de l'Association des producteurs de granite du Québec, l'organisme qui regroupe les neuf compagnies productrices de granite de construction dans la province, c'est la nature même du produit qui fait sa renommée même s'il est plus coûteux à l'achat. À ce sujet, le représentant de l'association fait état de deux études préparées par le centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) où il est mentionné que malgré son prix élevé, l'utilisation du granite s'avère rentable dans le cas des marches et dallages tant extérieurs qu'intérieurs, ou lorsqu'il est utilisé dans des conditions difficiles comme revêtement des édifices publics.

Durabilité

Le principal avantage du granite par rapport au béton, explique M. Dallaire est sa durabilité. «Le granite possède une plus grande résistance à la compression et à l'abrasion que le béton. En plus de résister aux acides et aux sels minéraux comme le calcium, poursuit-il, cette pierre possède un très faible coefficient d'absorption de l'eau. Et elle est disponible dans une gamme de couleurs de plus en plus diversifiées, du noir au jaune en passant par le brun, le vert, etc...»

À part deux ou trois carrières situées en Ontario, la production canadienne de granite au pays est concentrée au Québec où on retrouve une trentaine de sites d'extractions, notamment à Rivière-à-Pierre (Portneuf), dans l'Estrie, au Lac-St-Jean et dans la région de Louisville. Seules une dizaine de carrières québécoises sont cependant exploitées sur une base annuelle, les autres étant en opération selon les contrats obte-



L'édifice de New York Telephone, en granite québécois.

nus. Aux États-Unis, les principaux sites d'extractions sont situés dans le Vermont, dans le Maine, en Georgie et dans le Midwest.

Le Québec doit cependant importer une partie du granite qu'il revend sous forme de produit fini sur les marchés extérieurs. «D'un point de vue géologique, le sous-sol québécois fait partie du bouclier canadien et est formé en grande partie de granite. Nous sommes donc favorisés. Mais si le granite est disponible dans une vingtaine de coloris différents dans la province, il faut cependant en importer pour répondre aux goûts de la clientèle, explique M. Dallaire. Heureusement, nous effectuons continuellement de la prospection et nous venons de découvrir un granite de couleur brune à St-Alexis. De plus, nous espérons découvrir d'ici peu du granite bleu sur la Côte-Nord, une pierre très estimée, habituellement importée de la Scandinavie...»

Une tuile de granite

L'avenir de l'industrie du granite de construction s'annonce prometteur. D'autant plus que l'usine Granicor, construite dans la région de Québec au coût de \$8 millions, a ouvert ses portes il y a quelques mois à peine et que la production y bat son plein. Le chiffre d'affaires prévu de cette usine de taille du granite est de l'ordre de \$10 millions par année. Parmi les actionnaires de la compagnie on retrouve le groupe Olympia York, un des plus importants promoteurs immobiliers au pays, de même que le producteur marbrier italien Campolonghi.



Organisée par Tennis Canada

DUELS À JARRY!
MARTINA NAVRATILOVA
TRACY AUSTIN
BILLIE JEAN KING
HANA MANDLIKOVA
ANDREA JAEGER
AU STADE JARRY
DU 14 AU 22 AOÛT.
LES PLUS GRANDS NOMS DU TENNIS
INTERNATIONAL FÉMININ!
BILLET EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON. RENSEIGNEMENTS: 384-7810



Le Challenge Player's

\$10.6 millions pour la mise en exploitation de la mine Dest-Or

Exploration Aiguebelle Inc., de Rouyn-Noranda, qui vient de terminer sa première année complète d'opérations avec un bénéfice de \$575,489 ou 12 cents par action, prévoit un budget d'opération de \$12.4 millions pour l'exercice financier 1982-83, dont \$10.6 millions serviront à financer la mise en exploitation commerciale de la mine Dest-Or, en Abitibi.

FRANCINE OSBORNE

Pour ce faire, Aiguebelle, dont l'une des sociétés fondatrices en 1980 fut Soquem, la Société québécoise d'exploration minière, envisage de réaliser un financement public de \$6 millions, sous forme de société en commandite. Le prospectus à cet effet a déjà été écrit et devrait être déposé début août, a révélé le président Guy Hébert lors de l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal. Les courtiers concernés projettent d'offrir cette commandite aux investisseurs de Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Les sommes ainsi réunies serviront à financer les travaux d'exploration et de développement de la mine Dest-Or, dont la production annuelle pourrait atteindre

32,000 onces d'or. En plus d'avoir droit aux avantages fiscaux reliés à ce type d'investissement, les commanditaires auraient droit à une quantité limitée d'or provenant d'une mise en production éventuelle. Aiguebelle voit dans cette formule l'avantage notamment d'éviter toute dilution du capital, car lorsque le commanditaire a reçu la part de revenu auquel il a droit, il n'a plus de participation dans les profits de la mine et de la compagnie. Aiguebelle est d'ailleurs propriétaire à 90 pour cent de Dest-Or, son partenaire QMG Holdings ayant décidé de ne maintenir qu'un intérêt résiduel de 10 pour cent dans cette propriété en raison du « climat politique et économique actuel ».

Usine régionale

Aiguebelle continue à étudier son projet d'une usine régionale de traitement de minerai sur le site de la mine Dest-Or, dont le coût serait d'au moins \$6 millions et espère prendre une décision

à ce sujet cet automne. Également à l'automne, Aiguebelle espère conclure l'achat d'une compagnie oeuvrant dans le secteur des minéraux industriels, espérant ainsi ajouter environ \$1.3 million de revenu net d'opération à son fonds consolidé. La conclusion de la transaction a été repoussée à septembre, à la demande d'Aiguebelle, qui a négocié avec la banque un emprunt de \$3.5 millions en vue de l'acquisition de ce producteur. Le président d'Aiguebelle, Guy Hébert, souli-

gnait que le montant de l'emprunt sera moindre si le projet de financement public se réalise, ce qui n'est pas à négliger compte tenu des taux d'intérêt actuels. Aiguebelle possède également une usine produisant de la pierre à chaux, dont la période de rodage vient de prendre fin. Les prévisions de vente d'ici octobre 1982 sont de 35,000 tonnes, au prix global de \$320,000 et M. Hébert précisait qu'en 1983, la production devrait monter à 75,000 tonnes et à 125,000 tonnes en 1984.

L'usine dessert les marchés de l'agriculture et de l'environnement et Aiguebelle espère que le secteur environnemental va se développer sensiblement au cours des prochaines années, notamment dans la lutte contre les pluies acides.

En 1982, Aiguebelle a généré des revenus de \$936,769, dont la plus grande partie, \$900,000, proviennent d'intérêts de placements à court terme. L'an dernier, les revenus étaient de \$32,970 pour 9 mois d'opération. Le fonds de roulement à la fin

de l'exercice était de \$3.9 millions, comparativement à \$221,693 un an plus tôt. En juin 1981, Aiguebelle a émis 1.7 million d'actions ordinaires,

qui ont rapporté \$7.2 millions à la compagnie. L'exercice des droits d'achat d'actions, valides jusqu'au 31 mai 1983, pourrait ajouter \$4.2

millions au trésor de l'entreprise. Après 9 mois d'opération, en 1981, Aiguebelle avait déclaré un bénéfice net de \$13,018 ou un cent par action.

COMPAGNIE D'ASSURANCE NEW YORK LIFE



Claude Gauthier, AVA La société New York Life vient de nommer M. Claude Gauthier, AVA, de Québec, au poste de Directeur des agences au Québec.

Cette nomination s'inscrit dans l'objectif général de la société d'accroître ses activités au Québec. De ses bureaux de Québec, M. Gauthier superviserait le marketing et les ventes pour toute la province.

M. Gauthier a obtenu en 1973 la statut d'Assureur-vie agréé (titre désignant les professionnels dans l'industrie de l'assurance). Il a été président de l'Association des assureurs-vie du Québec.

Robot de plus en plus humain

TOKYO (AP) — La société japonaise Sumitomo Electric Industries vient d'annoncer la mise au point d'un prototype de robot présenté comme le plus ressemblant à l'homme jamais réalisé.

Il possède les fonctions humaines de base: la perception, l'ouïe et la parole, affirme l'agence Kyodo. Il est capable de suivre les instructions de la voix humaine, de se diriger vers un groupe d'objets, d'en choisir un en fonction de critères déterminés et de le porter jusqu'à un emplacement désigné.

La société envisage d'utiliser ce robot pour le montage de pièces électroniques dans son usine d'Osaka d'ici à quelques années. L'engin évoque cependant fort peu la forme humaine puisque ses dimensions sont 90 cm de hauteur, 50 cm de largeur et un mètre de profondeur.

Selon Kyodo, il perçoit les objets grâce à des « yeux mobiles » faits de 300,000 fibres optiques qui lui permettent de distinguer les formes et les proportions grâce à une « technologie de reconnaissance de l'image » mise au point par Sumitomo. Ses jambes sont équipées d'un système de lecture lui permettant de suivre des instructions écrites et de détecter les objets sur son chemin. Son bras unique en fibre de carbone lui permet de soulever des objets d'un kilo.

STAGIAIRES C.A.

Firme de comptables agréés en pleine expansion offrant services variés à sa clientèle recherche stagiaires ayant au moins 2 années d'expérience. Communiqués avec: Robert Cormier, C.A. MICHAEL, BEHNA ET CORMIER 381-4468

Résultats

Loto 6/36 Prochain GROS LOT 100 000\$ approx

Date: 23/07/82

3	4	5	14	32	34
---	---	---	----	----	----

NO complet-mentaire: 33

6/6	1	736 844,00\$
5/6+	14	10 837,90\$
5/6	224	1 016,00\$
4/6	10,068	62,80\$

Ventes totales: 2 738 389,00\$

MISE-YOT: 20 21 31 32

Lot: 145,30\$

Mini Loto 23/07/82 583 005 50 000\$

83005	5 000\$	005	50\$
3005	250\$	05	5\$

Provincial 2112092 500 000\$

Date: 23/07/82

112092	50 000\$	092	25\$
12092	1 000\$	92	10\$

Inter Loto 23/07/82 972463 250 000\$

72463	2 500\$	501411	NUMEROS MOBILES
2463	250\$	965513	07514
463	50\$	851016	0342
63	10\$		545

NUMEROS MOBILES: 2 500\$

250\$

Quotidienne 19 juillet

477 705 458 440 090 568

Lotto 6/49 Prochain GROS LOT 1 365 000\$ approx

Date: 24/07/82

18	25	28	33	36	42
----	----	----	----	----	----

NO complet-mentaire: 7

6/6	0	1 215 262,80\$
5/6+	0	94 408,00\$
5/6	34	1 660,80\$
4/6	2,809	51,60\$
3/6	31,227	10\$

Ventes totales: 1 674 287\$

Festival du lait COATICOOK 6-7-8 août

un des 53 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TRES OFFRES D'AFFAIRES/288-7111

HYPOTHEQUES

ABAISEMENT: première, deuxième hypothèque. Jour, soir: 729-4322.

PRETS temporaires. Terme, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème, 23ème, 24ème, 25ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème, 30ème, 31ème, 32ème, 33ème, 34ème, 35ème, 36ème, 37ème, 38ème, 39ème, 40ème, 41ème, 42ème, 43ème, 44ème, 45ème, 46ème, 47ème, 48ème, 49ème, 50ème, 51ème, 52ème, 53ème, 54ème, 55ème, 56ème, 57ème, 58ème, 59ème, 60ème, 61ème, 62ème, 63ème, 64ème, 65ème, 66ème, 67ème, 68ème, 69ème, 70ème, 71ème, 72ème, 73ème, 74ème, 75ème, 76ème, 77ème, 78ème, 79ème, 80ème, 81ème, 82ème, 83ème, 84ème, 85ème, 86ème, 87ème, 88ème, 89ème, 90ème, 91ème, 92ème, 93ème, 94ème, 95ème, 96ème, 97ème, 98ème, 99ème, 100ème.

RAPIDEMENT: Terme, 2e, consolidation dettes. Jour, soir: 387-1876.

1ère et 2e hypothèques Placements. Centre Jec. 482-7796. Jour: 482-7052.

OCCASIONS D'AFFAIRES

A1190,00 disponible pour association dans commerce ou idée nouvelle avec avenir. Ai expérience organisation et vente. C.P. 475, Station Beauport, Montréal H2G 3E2.

COFFEE SHOP 5 jours, net \$25,000, leger comant. Forhad, 735-4318. LE PERMANENT, courtiers

COURTIER IMMOBILIER

Personnes sans activités, possédant permis courtier immobilier pour faire partie d'une compagnie en tant que courtier. Appelez 943-1154.

OCCASIONS D'AFFAIRES

ELEVAGE DE VERS, débourse minimum, offre de votre demeure, pas d'inventaire à acheter, toute aide incluse. 455-5693.

MANUFACTURIERS

Le coût de vos ventes est-il trop élevé? Pour un coût minime avec un résultat maximum nous sommes 350 vendeurs. Appelez le C.V.C. 943-5579.

OCCASION d'affaires pour cuisine sérieuse, désireux d'avancement. Un revenu intéressant à temps partiel. 388-3850.

PÂTISSERIE: charcuterie, net \$90,000 prix comant à discuter. Forhad, 735-6318. LE PERMANENT, courtiers

SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION dettes personnelles, efficace, rapide, 255-4450.

CONSOLIDATION DE DETTES Pré-faillite, pré-saisie, hypothèques, impôts. 932-2565.

L'HOMME A CONNAITRE! Terme, 2e. Achetons balance de vente. 733-4214. Claude St-Onge, courtier

Association Internationale de la Sécurité Sociale



James V. Findlay

J. James V. Findlay, Vice-président exécutif et Directeur général de l'Industrial Accident Prevention Association de l'Ontario a été nommé récemment, pour une période de six ans, au poste de Vice-président, Section internationale de l'Information du secteur de la Prévention du risque professionnel de l'Association internationale de la Sécurité Sociale. Cette nomination a eu lieu au colloque à Torremolinos, Espagne, de l'Association internationale de la Sécurité Sociale.

M. Findlay, le premier nommé hors de l'Europe, contribuera à la sélection des activités du dixième congrès mondial de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles qui sera tenu à Ottawa les 8-13, mai, 1983. D'autres membres du comité exécutif seront M. E. Van Rec, directeur de l'Institut de Sécurité de la Hollande, comme président, M. I. Soderstrom, Directeur général du Conseil industriel paritaire de la Suède, également Vice-président; et M. Baudouin Schoenmaeckers, Directeur général de l'Association Nationale Belge pour la Prévention des Accidents du Travail qui en sera le Secrétaire général.

Libre comme l'air et je paie pas cher!

Avec le Prêt-à-partir du jour au lendemain.

Libre de réserver aujourd'hui et de partir demain, sans conditions de séjour.
 Libre d'acheter un aller simple, vers une des huit grandes destinations d'Air Canada.
 Libre d'acheter un billet aller-retour pour les dates qui vous conviennent le mieux.
 Libre d'arriver par une de ces huit destinations et de repartir par une autre.

	Du lundi au jeudi	Du vendredi au dimanche
Vancouver	215 \$	230 \$
Edmonton	182	197
Calgary	182	197
Halifax	74	89
Winnipeg	137	158
Regina	173	193
Saskatoon	184	204
Victoria	262	282

Le Prêt-à-partir du jour au lendemain. Pour le chèque, le chic et le choix. Il vous fait économiser. Il vous donne droit à notre plein service à bord. Il vous permet de régler vos vacances sur la meilleure grille horaire au pays, celle d'Air Canada. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada. Et choisissez le rabais Supernoliprix qui correspond le mieux à votre projet de vacances.

Un autre rabais Supernoliprix!

AIR CANADA

CONDITIONS: Ces tarifs et conditions d'achat "du jour au lendemain" ne s'appliquent qu'aux huit destinations mentionnées dans cette annonce et sont en vigueur du 19 juin au 7 septembre 1982. Le nombre de places est limité. Il se peut que certains vols affichent des compléments. Bagage limité à une valise. Aucun remboursement en cas de changements ou d'annulation (mais vous pouvez vous prémunir d'une assurance contre ces éventualités). Tout changement pourra être effectué 72 heures ou plus avant le vol prévu, en ce cas \$8 de frais devront être déboursés. L'acheteur doit se présenter en personne chez l'agent de voyages ou au comptoir d'Air Canada. Aucune réservation par téléphone n'est acceptée. Le billet doit être émis et payé au moment de la réservation. Taxes d'aéroport non comprises.

QUEBÉCAIR va à TORONTO

Départ de Dorval
8h
15h35
18h

QUEBÉCAIR va à TORONTO

Forfait d'une nuit à partir de 186 \$* avion, hôtel et transfert

*2 pers. par chambre — supp. de 19\$ pour 1 pers.

ITOB2VCY21

QUEBÉCAIR revient de TORONTO

Départ de Toronto
7h10
9h40
17h10

QUEBÉCAIR

«PRUDENCE», CONSEILLE WASHINGTON; «PROPAGANDE», DIT ISRAËL

Arafat modifie les données et ouvre la porte à la reconnaissance d'Israël

d'après Reuter, AFP, UPI et AP

Yasser Arafat, le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a bouleversé hier les données politiques du conflit du Proche-Orient en signant, en présence d'une délégation de parlementaires américains à Beyrouth-Ouest, un document écrit par lequel il approuve toutes les résolutions de l'ONU relatives à la question palestinienne.

Le président Ronald Reagan, de retour de Camp David, a esquivé les questions des journalistes à ce sujet, mais Anson Franklin, porte-parole de la Maison blanche, a recommandé «une extrême prudence dans l'évaluation de la signification de ce nouveau développement jusqu'à ce que nous disposions de plus amples informations».

En Israël, où le cabinet Begin abordait sa 8e semaine de guerre au Liban en réitérant sa volonté d'obtenir «le retrait total des terroristes» mais préoccupé en même temps par les menaces d'escalade militaire avec la Syrie, le ministère des Affaires étrangères a aussitôt rejeté ce rebondissement comme «une nouvelle manœuvre de propagande».

Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré que «le pas vers la paix que constitue la signature par Yasser Arafat d'un document reconnaissant les résolutions 242 et 338 de l'ONU et l'existence d'Israël doit être suivi d'autres pas, israéliens cette fois». Il a précisé qu'Israël devrait maintenant reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et arrêter tout de suite toute opération militaire au Liban.

Pour le représentant républicain de Californie Paul McCloskey,



Yasser Arafat, chef de l'OLP, serrant la main du représentant démocrate Nick Rahall, hier à Beyrouth-Ouest. Au centre, la démocrate Mary Rose Oaker et le républicain Paul McCloskey.

key, qui a obtenu la signature d'Arafat auprès de 75 minutes d'entretiens à Beyrouth-Ouest à la tête d'une délégation de parlementaires américains, l'OLP vient par ce document de reconnaître l'existence d'Israël car «toutes les résolutions de l'ONU relatives à la question palestinienne englobent les résolutions 242 et 338 dont l'acceptation par l'OLP est la condition sine qua non mise par les Etats-Unis à tout dialogue

nomination comme secrétaire d'État, par George Shultz. Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger est également un ancien collaborateur de la firme. La nomination de Shultz avait suscité des inquiétudes dans certains milieux américains en raison des activités importantes de Bechtel dans plusieurs pays arabes en Arabie Saoudite notamment.

Un membre de la Commission des affaires étrangères du Sénat, Larry Pressler (républicain - Dakota du Sud), a demandé hier, la démission de Habib de ses fonctions d'émissaire du président américain.

Pressler a estimé que le lien de Habib avec le géant de la construction «constitue un embarras pour le président et pour le Sénat» et qu'il doit démissionner.

Interrogé sur le fait de savoir si Bechtel avait essayé d'influencer Habib dans les négociations qu'il mène actuellement, un porte-parole de Bechtel a répondu par un «non catégorique». Il a d'autre part précisé que le travail de consultant de Habib est centré sur la région du Pacifique.

Philip Habib en conflit d'intérêts?

WASHINGTON (AFP) — La collaboration de l'envoyé spécial du président Ronald Reagan au Moyen-Orient, Philip Habib, au groupe américain Bechtel en tant que consultant ne compromet pas ses efforts de médiation, a déclaré hier la Maison-Blanche.

Réagissant à la révélation, hier par le Washington Post, que Habib continuait à être employé par Bechtel, une des plus importantes sociétés mondiales de construction, un porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré: «Nous avons une entière confiance en Habib. Il travaille pour nous et toute idée d'un conflit (d'intérêts avec Bechtel) est absurde. Il travaille actuellement au Moyen-Orient pour le seul compte des Etats-Unis.»

La société Bechtel était présidée, jusqu'à sa récente

Scénarios pour la prise de Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — L'une des occupations principales à Beyrouth-Est est la mise au point de scénarios pour la prise de la partie occidentale de la capitale libanaise. Les options retenues vont d'une bataille d'usure de plusieurs semaines à pas de bataille du tout en passant par une opération militaire israélienne limitée.

En tout cas, chacun à Beyrouth-est a son plan, y compris les journalistes israéliens. Les croquis, délimitant les différentes zones de Beyrouth, envahissent les bloc-notes, les cartes où n'importe quel bout de papier du responsable de parti libanais au simple citoyen, chacun à son idée.

Pour le moment, le scénario le plus «en vogue» est celui d'une opération de Tsahal «violente, rapide et précise comme jamais auparavant» et qui viserait surtout à «démoraliser sérieusement» les combattants palestiniens retranchés à l'ouest de la ville, en détruisant une grande partie de l'infrastructure militaire de l'OLP.

Sur le terrain, l'opération serait limitée à des zones de la banlieue-sud de Beyrouth et aux secteurs au sud de l'avenue Mazraa au coeur de Beyrouth-Ouest. Celle-ci représente pour les Israéliens la limite sud de Beyrouth, séparant, selon les journalistes, les «camps» de la capitale proprement dite.

Selon ce scénario, l'aviation israélienne lâcherait des chapeliers de bombes le long de l'avenue Mazraa, au moment où d'autres appareils opéreraient des raids spécifiques sur les premières lignes de front palestiniennes au sud de l'avenue.

L'on parle également de raids d'hélicoptères ainsi que d'un bombardement naval intensif des positions tout le long du front de mer de Beyrouth-Ouest.

Le but serait de détruire la plus grande partie possible des pièces d'artillerie palestiniennes, tout en évitant de bombarder les zones à forte densité civile. La banlieue sud de la capitale, les camps palestiniens et le secteur au sud de Mazraa, considérés comme zones de retronement des combattants et de l'infrastructure militaire, seront ainsi pris au piège.

Mais l'opinion sur le résultat d'une telle opération varie. Certains croient que le «Palestinien de base sera démoralisé», d'autres rétorquent qu'au bout de chaque jour tout reprendra à zéro dans un Beyrouth-Ouest réduit et que l'OLP en sortira à nouveau renforcée politiquement.

Les mêmes «stratégies» accordent une grande importance aux Services de renseignements israéliens et aux «agents» d'Israël qui se sont, selon eux, «infiltrés» à l'ouest depuis le 13 juin, date de l'arrivée des soldats de l'Etat hébreu aux portes de la capitale libanaise. «Ils sont partout à Beyrouth-Ouest, affirme-t-on, et ils n'attendent que le moment d'agir».

Toutefois, pour beaucoup de Libanais, tous ces scénarios sont dépassés. Beyrouth-Ouest a tenu déjà un mois et demi et l'armée israélienne s'est arrêtée sur les collines environnantes, hésitant devant l'escalade militaire et attendant les résultats des négociations politiques.

direct avec la Centrale palestinienne.

McCloskey, qui a décrit Arafat comme «un homme chaleureux, qui parle du fond du coeur», a estimé que l'OLP venait de satisfaire à la condition américaine, affirmant qu'il rentrait immédiatement à Washington pour remettre le document au secrétaire d'Etat George Shultz et demander l'ouverture d'un dialogue direct américano-palestinien. D'autres membres de la délégation jugent toutefois «ambigüe» la déclaration du chef de l'OLP et la prudence était de mise hier soir parmi les membres de la puissante Commission sénatoriale des Affaires étrangères.

«Pour une reconnaissance directe et explicite d'Israël, a raconté pour sa part le représentant démocrate Nick Rahall, Arafat souhaite une nouvelle résolution de l'ONU proclamant, sur une base réciproque et simultanée, les droits à l'existence d'Israël et d'un Etat palestinien».

Super Loto

Super Loto 250782. 4 GROS LOTS 1 000 000\$ chacun. Numbers: 2493764, 1006284, 2457161, 2784370. Prizes for 6, 5, 4, 3, 2 digits.

LOTS BONIS 500 VOITURES. Numéros non décomposables.

135 CHRYSLER CORDOBA. List of 135 winning numbers.

50 MERCURY LN7. List of 50 winning numbers.

25 AMC EAGLE. List of 25 winning numbers.

Samedi, recevant la même délégation parlementaire américaine, le président syrien Hafez al-Assad avait lui aussi affirmé que la Syrie «reconnait les résolutions de l'ONU» et demandé qu'«il soit oeuvré à la lumière de ces résolutions» pour régler les problèmes du Proche-Orient.

En l'absence de toute réaction officielle, l'initiative de Yasser Arafat est qualifiée d'«intéressante et haute politique» dans les milieux gouvernementaux à Bonn. Le Qual d'Orsay s'est abstenu de tout commentaire, mais le chef de la diplomatie française Claude Cheysson a adressé samedi un message au chef du Département politique de l'OLP, Farouk Kadoumi.

L'émissaire américain Philip Habib a pour sa part quitté hier Le Caire pour Rome, où il s'est entretenu du conflit libanais avec le ministre italien des Affaires étrangères Emilio Colombo, et Londres, où il devait s'entretenir la nuit dernière avec le roi Hussein de Jordanie, avant de regagner Israël aujourd'hui. Le président égyptien Hosni Mubarak a entre-temps décidé de dépêcher à Washington le ministre Hassan Ali, porteur d'un message demandant aux Etats-Unis d'établir «un lien politique» entre le règlement «dans l'immédiat» de la crise libanaise et la solution «à terme» de la question palestinienne.

Dans la guerre du Liban, qui entre aujourd'hui dans son 50e jour, l'aviation et l'artillerie israéliennes ont bombardé hier Beyrouth-Ouest assiégé pour la 4e journée consécutive, tandis que les habitants comptaient encore les victimes des raids précédents (169 tués et blessés, selon Wafa). Les points de passage entre les deux secteurs de la ville ont été fermés et le courant a été une fois de plus interrompu.

A Beyrouth, le dirigeant phalangiste Béchir Gemayel a annoncé sa candidature «irrévocable» à la présidence de la République, initiative qui a été aussitôt dénoncée comme «inopportune» par des responsables musulmans préoccupés avant tout par l'occupation militaire israélienne du Liban. A l'ombre de l'occupation israélienne, les milices phalangiennes étendent d'ailleurs leur présence en secteurs druzes, multipliant les risques d'affrontements inter-libanais.

L'OLP: 18 années d'évolution

(AFP) — Fondée le 28 mai 1964 au Caire, 16 ans après la création de l'Etat d'Israël, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) affirme représenter une population de 4,5 millions de Palestiniens répartis à travers le monde.

L'OLP a été créée pour «organiser le peuple palestinien afin de lui permettre de jouer son rôle dans la libération de sa patrie». Sa charte prévoit la création d'un Etat palestinien, démocratique et laïc. Le pouvoir au sein de l'OLP est partagé entre trois organes: le Conseil national palestinien (CNP), qui fait office de Parlement; le Comité exécutif (CEOLP, véritable gouvernement); et le Conseil central (CCOLP), instance intermédiaire chargée d'examiner les questions urgentes.

La Charte nationale palestinienne a été élaborée au premier congrès national palestinien.

Comportant 33 articles, elle ne mentionne pas la destruction de l'Etat d'Israël mais se prononce pour «l'élimination de la présence sioniste et impérialiste» de la Palestine (articles 15 et 22).

Mais la Charte rejette la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 prévoyant l'établissement en Palestine d'un «foyer national juif»: le «judaïsme étant une religion ne saurait constituer une nationalité indépendante», (article 20).

Le document déclare «illégal» le partage de la Palestine par l'ONU en 1947 ainsi que l'établissement de l'Etat d'Israël (article 19), puisque «la Palestine, dans les frontières du mandat britannique (1922) constitue une unité territoriale indivisible» (article 2).

«La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien» (article 1), mais «les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme des Palestiniens» (article 6).

La déclaration de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 13 novembre 1974, a toutefois modifié l'article 6. En effet, le chef de l'OLP a déclaré: «La Palestine démocratique qui est l'objectif de l'OLP comprendra tous les Juifs qui vivent actuellement en Palestine et qui accepteront de vivre en paix et sans discrimination.»

Résultats

200 CUTLASS SUPREME

Table of winning numbers for 200 Cutlass Supreme cars.

90 FORD EXP

Table of winning numbers for 90 Ford Exp cars.

Prochain tirage 500 VOITURES

Réclamation: Voir modalités d'encaissement au verso du billet. Gros lots, y compris voitures: en personne ou par courrier recommandé ou certifié à Loto-Québec, 2 000, rue Berni, Montréal, Québec H2L 4N5.

Négociations globales CEE-USA sur l'acier à partir du 3 août

WASHINGTON S'EN FÉLICITE ET MINIMISE LE DIFFÉREND

D'après AFP et AP

Le Conseil des ministres de la CEE a décidé à l'issue de sa session spéciale du week-end que la Commission européenne négociera, à partir du 3 août avec les États-Unis, un accord global sur le problème des exportations d'acier européen vers les États-Unis.

La décision du Conseil des ministres des Dix, acquise après neuf heures de discussions, stipule que les négociations seront menées par la Commission européenne seule, au nom des Dix.

Étienne Davignon, vice-président de la commission, a déclaré que l'accord des États-Unis pour l'ouverture de ces négociations était acquis.

La décision du conseil donnant un «mandat exclusif à la commission» constitue une défaite pour la délégation britannique, estiment les observateurs. En effet, la Grande-Bretagne avait réservé sa position toute la journée dans l'espoir que les négociations bilatérales qu'elle affirme mener ac-

tuellement à Washington aboutiraient.

Le secrétariat américain au Commerce s'est aussitôt félicité de la décision des Dix. Un communiqué signé du sous-secrétaire au Commerce pour les Relations internationales, Lionel Olmer, déclare que son ministère accueille très favorablement cette décision. Il y exprime d'autre part l'espoir que les négociations globales envisagées permettront d'aboutir, dans «la bonne volonté», réciproque, à un accord «équitable».

Selon le communiqué, les représentants de la France et de la Grande-Bretagne avaient exploré ces derniers jours la possibilité d'obtenir une suspension, avant l'expiration du délai légal fixé à samedi minuit (heure américaine), du processus qui doit amener les États-Unis à appliquer, le 24 août, des droits compensatoires sur les importations d'aciers européens «subventionnés».

Le secrétaire au Foreign Office, Francis Pym, a jugé hier que la controverse actuelle sur le gazoduc euro-sibérien et l'acier entre

les États-Unis et l'Europe était «sérieuse mais limitée», dans une interview à la BBC.

«Je ne pense pas que l'on va vers un divorce entre la France et les États-Unis», a déclaré pour sa part le secrétaire américain au Trésor, Donald Regan, faisant allusion, lors d'une interview télévisée, au désaccord entre Paris et Washington sur le gazoduc sibérien.

Les réserves de gaz naturel des gisements de Huesca et Bermeo (nord de l'Espagne) ont poussé les autorités espagnoles à reconsidérer les négociations sur l'importation de gaz sibérien ou norvégien à moyen terme, affirme de son côté le quotidien madrilène El País.

Le gouvernement italien annonçait toutefois, malgré l'opposition de l'administration américaine, qu'il honorerait le contrat signé avec l'Union soviétique prévoyant sa participation à la construction du gazoduc sibérien, devant être relié à l'Europe de l'Ouest.

L'embarco américain sur les

firmes européennes appelées à fournir le matériel nécessaire à la construction du gazoduc euro-sibérien est contraire au droit international, affirmait quant à lui Otto Schlecht, secrétaire d'État au ministère ouest-allemand de l'Économie, dans une interview au journal à grand tirage Bild Zeitung.

Enfin, une revue chinoise prend parti en faveur des pays ouest-européens dans le conflit qui les oppose aux États-Unis à propos de l'acier et de l'attitude à adopter à l'égard de l'URSS.

Pékin-Information affirme que «le mécontentement de l'Europe occidentale envers les États-Unis est compréhensible».

Rappelant les désaccords sur les exportations d'acier européen et la participation de sociétés européennes à la construction d'un gazoduc en Union soviétique, l'hebdomadaire souligne que «l'unité proclamée au dernier Sommet des pays industrialisés de Versailles est en train de s'estomper rapidement».

TOURISTES ENLEVÉS, AÉROPORT ATTAQUÉ

Nouvelle menace à la sécurité du Zimbabwe

HARARE (AFP) — L'attaque hier contre la base aérienne de Phorahill et l'enlèvement, vendredi, de six touristes étrangers par des dissidents sont les derniers en date d'une série d'incidents qui menacent gravement la sécurité intérieure du Zimbabwe.

Les événements du week-end risquent d'aggraver les divergences entre le gouvernement du premier ministre Robert Mugabe et les partisans de Joshua Nkomo, déchu de ses fonctions ministérielles en février dernier.

L'attaque contre la base aérienne de Thornhill a eu lieu aux premières heures, une série d'explosions «endommageant plusieurs avions», selon le gouvernement.

Cette opération porte un coup très sévère à la modeste mais très efficace armée de l'air zimbabwéenne.

Aucune précision n'a été donnée de source officielle sur les auteurs de l'attaque. Il s'agit, selon les observateurs, de professionnels bien préparés.

En août dernier, lorsqu'une série d'explosions avait détruit le dépôt de munitions de la caserne d'Inkomo, le gouvernement avait mis en cause l'Afrique du Sud.

En revanche, l'attaque en juin contre le magasin d'armes de l'aérodrome militaire de Mutare avait été attribuée aux «dissidents».

Hier soir, d'autres dissidents détenaient toujours six touristes — deux Américains, deux Britanniques et deux Australiens — enlevés vendredi. Les ravisseurs exigent la libération de plusieurs «prisonniers politiques», notamment deux anciens chefs des forces de guérilla de Nkomo (Zi-pra), Lookout Masuku et Dumisu Dabengwa.

Les forces de sécurité, qui ont lancé une opération de ratissage, ont instauré le couvre-feu dans l'ouest du pays. Nkomo a appelé les ravisseurs à libérer leurs prisonniers, dans un appel radio et télédiffusé, et a proposé sa médiation.

DÉPÊCHES

LES PACIFISTES danois, norvégiens, suédois et finlandais de la «Marche pour la paix et le désarmement 1982» ont défilé, samedi, dans la rue Gorki, l'une des principales artères du centre de Moscou. Une centaine de Soviétiques suivaient le cortège, à la tête duquel se trouvait la cosmonaute Valentina Terechkova. Une foule assez nombreuse de Soviétiques regardait passer les marcheurs sans leur manifester une chaleur excessive, leur adressant quelques signes de la main et des sourires.

LES ÉTATS-UNIS ont décidé de fournir à la Somalie, en lutte contre l'Éthiopie, une aide militaire d'urgence. Selon Radio-Mogadiscio, des livraisons d'équipements militaires — dont la nature n'est pas précisée — sont déjà en cours par mer et par air.

L'ALGÉRIE est prête à poursuivre ses efforts en vue du rétablissement de la paix entre l'Irak et l'Iran, interrompus par la mort de son ministre des Affaires étrangères, Mohamed Benyahia, alors qu'il se rendait à Téhéran. En mai, le président Chadli Benjedid a adressé au président iranien Ali Khamenei un message qui, selon les observateurs, pourrait porter sur cette initiative, a-t-on appris à Téhéran.

QUATORZE personnes ont été massacrées samedi à San Francisco del Norte, par une centaine de contre-révolutionnaires venus du Honduras, annonce le ministère nicaraguayen des Affaires étrangères. En outre, quatre personnes ont été blessées et huit autres enlevées au cours de l'attaque contre le village qui, indique-t-on de même source, ne compte que des civils.

PRÈS DE 200 habitants de la localité de San Miguel Acatan, au nord du Guatemala, auraient été tués mardi dernier par l'armée guatémalteque, selon un habitant de cette localité réfugié au Mexique. S'adressant hier à des membres du Comité permanent de solidarité avec l'Amérique latine, le réfugié ayant échappé au massacre, Pedro Gaspar, a raconté que le 20 juillet dernier, l'armée guatémalteque a rassemblé la population dans l'église de San Miguel Acatan, avant de tuer de sang-froid quelque 200 personnes, Indiens pour la plupart.

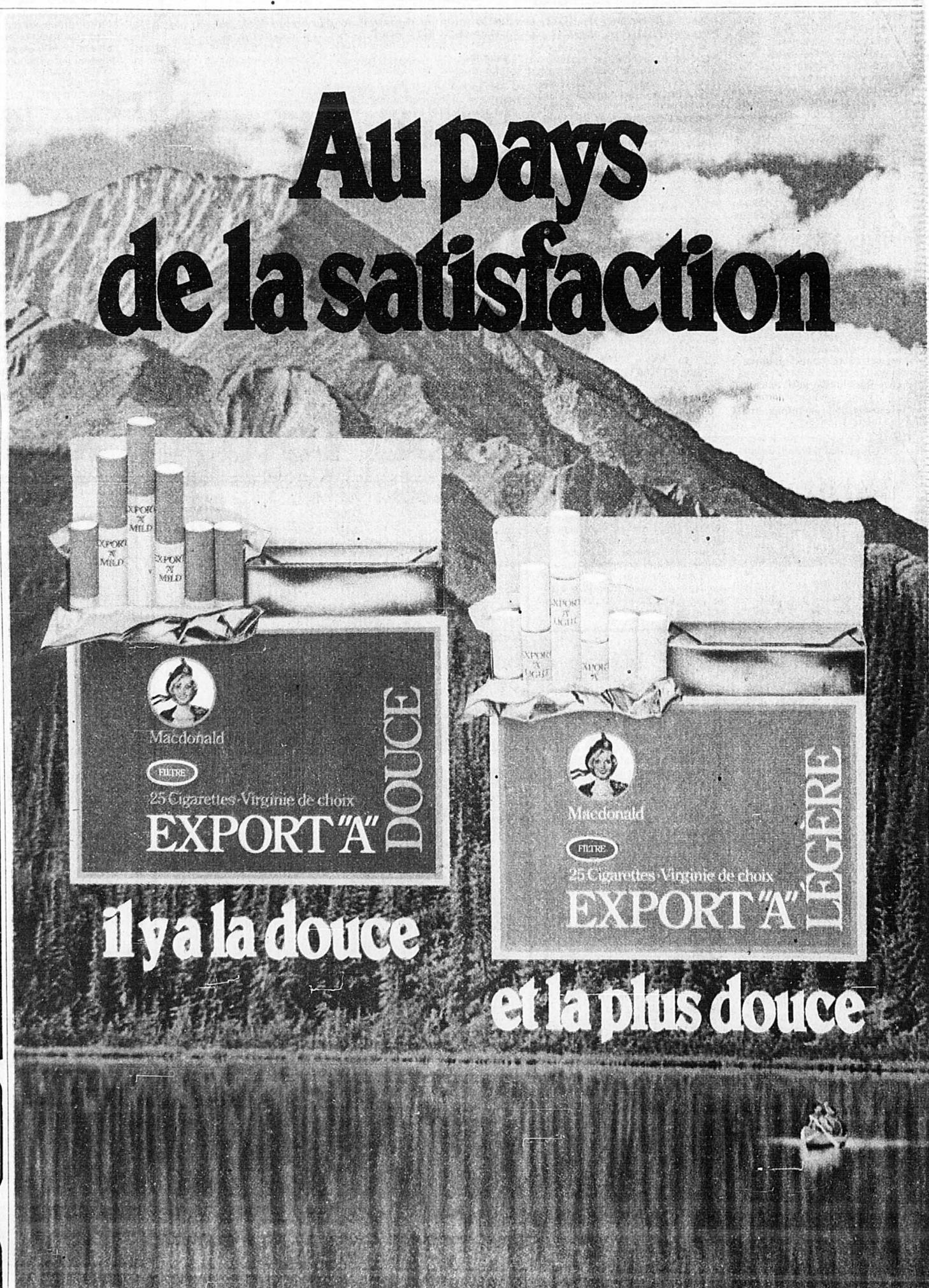
LE FONDS monétaire international (FMI) a refusé au Vietnam un crédit de \$150 millions sous forme de DIS (Droits de tirage spéciaux), à moins que Hanoi ne restructure son économie. Le Vietnam a déjà obtenu un prêt de \$80 millions en DIS. Une délégation du FMI, venue en février étudier une demande de prêt supplémentaire, a décidé qu'elle n'était pas justifiée, tant que Hanoi n'aurait pas assaini son économie.

LA CONFÉRENCE ministérielle préparatoire du 19e Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui devait s'ouvrir aujourd'hui à Tripoli, a été reportée à demain pour des raisons matérielles. Ce report, estiment les observateurs, donnera un délai supplémentaire aux Lybiens et au secrétariat de l'OUA pour voir exactement quels pays viendront à Tripoli.

LE PARTI socialiste ouvrier espagnol (PSOE), principale formation d'opposition, a réclaté hier l'organisation d'élections anticipées et fait savoir qu'il s'opposerait à toute tentative de mise en place d'un gouvernement intérimaire sans consultation préalable. La direction du PSOE a affirmé que le gouvernement était miné par les divisions et défections au sein de l'Union du centre démocratique (UCD) au pouvoir et avait perdu la majorité au Parlement.

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968) offre de nouveaux
COURS DE TENUE DE BAR
avec certificat «**BARMAN — BARMAID**»
Pour horaire, téléphonez à
866-6492 du lundi au vendredi de 10h à 18h
ou **844-0058**
Les places sont limitées. Inscription: **70\$**

optométristes
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOÎT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE/VERRES DE CONTACT/LUNETTES
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h a.m. à 5h 30 p.m.
Jeudi de 9h a.m. à 9h p.m. — Samedi fermé
630 boulevard Sherbrooke **849-1274**
bureau 100



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Export "A" Douce format régulier: "goudron" 12 mg, nicotine 0.9 mg. Format King Size: "goudron" 13 mg, nicotine 0.9 mg. Export "A" Légère format régulier: "goudron" 10 mg, nicotine 0.8 mg. Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.